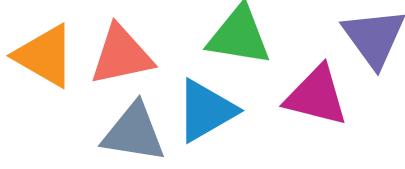


Vivre à GENTILLY



310

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2025 • BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Être retraité·e à Gentilly : accompagnements et animations

P.16

P. 13 NOS QUARTIERS

Gabriel-Péri : des activités de proximité

P. 22 RENCONTRE

Nassim Bissemto,
une vie au plus près de la caméra

► SOMMAIRE

4-5 ► Retour en images

7-12 ► Actus

Des vacances animées au Point J
Requalification de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier
Focus des actus : Festival des solidarités, une programmation ciblée

13 ► Nos quartiers

Gabriel-Péri : Des activités de proximité
Maison des familles : Programme des fêtes

14-15 ► Zoom sur

Les plantations automnales à Gentilly

16-20 ► Dossier

Être retraité-e à Gentilly : accompagnements et animations

21 ► Mémoire

Il y a 40 ans, Mandela devenait citoyen d'honneur de Gentilly

22-23 ► Rencontre

Nassim Bissembo, une vie au plus près de la caméra

24 ► Vie associative

25-27 ► Sortons !

28-29 ► Tribunes

31 ► Vie pratique



Plantation par le Service espace vert d'un massif de fleurs.



Les jeunes du Point J en sortie.



Nelson Mandela, citoyen d'honneur de Gentilly.



Retrouvez toute l'actualité sur le site de la ville et sur les réseaux sociaux

 ville-gentilly.fr

 [villedegentilly](#)



Bulletin d'informations municipales
Novembre / Décembre 2025 – n°310

Email : communication@ville-gentilly.fr - Directeur de la publication : David Allais - Directrice de la communication : Thi-Minh Hoang-Georges - Rédactrice en chef : Clémie Louiset - Rédaction : Clémie Louiset, Frédéric Lepon - Secrétaire de rédaction : F. Lepon - Photos : Clémie Louiset, Nicolas Doat, Gwen Le Jallé, Marième Thierry, Zoé Gautier - Publicité : HSP 01 55 69 31 00 - Conception graphique : Mairie de Gentilly - Maquette : Pellicam+ - Impression : Grenier - 01 46 15 83 00 - Dépôt légal : Novembre/Décembre 2025 - Tirage : 11000 exemplaires.



Fatah Aggoune
Maire de Gentilly



Résidence de la Chamoiserie en cours de réhabilitation.

*“Continuer
à assurer des services
publics utiles
à toutes et à tous.”*

Les collectivités ne doivent pas être les sacrifiées du budget 2026

Le Parlement va commencer d'examiner le budget 2026 dans une période de très grande incertitude nationale. Ce budget aura d'importantes conséquences sur notre vie quotidienne : le logement accessible à toutes et tous, les services publics de proximité, les pensions et remboursements de santé ou encore la transition écologique.

Prenons le logement. À ce stade, le budget prévoit de nouvelles suppressions de financements pour les organismes HLM. Concrètement, cela signifie des listes d'attente qui continuent de s'allonger, des familles qui restent trop à l'étroit, des travaux remis à plus tard, des ascenseurs et des chaudières qui attendent plus longtemps une réparation, des charges qui pèsent davantage. Pour faire face à l'essentiel, on risque de reporter sur les locataires l'effort pour rénover et construire. Impensable à l'heure où l'inflation grignote le pouvoir d'achat, et où les familles dépensent déjà en moyenne près d'un tiers de leurs revenus pour se loger.

Les collectivités locales pourraient aussi être davantage mises à contribution, via une forme d'épargne forcée et un prélèvement national supplémentaire au nom du « redressement des comptes publics ». On parle de 4 à 5 milliards d'efforts, le double de l'an dernier. Concrètement, cela signifierait des chantiers reportés, des embauches nécessaires qui n'auront pas lieu, des services à la population réduite. À Gentilly, si l'on cumule les recettes qui ont déjà été retirées à la commune depuis dix ans, on atteint l'équivalent

d'une année entière de fonctionnement : cela dit l'ampleur des contraintes qui pèsent déjà sur nos finances.

Viennent enfin des mesures qui toucheraient directement les foyers : pensions et prestations non revalorisées quand les prix continuent d'augmenter ; recentrage des aides à la rénovation qui laisserait de côté des logements mal isolés ; suppressions de dispositifs fiscaux. Résultat prévisible : des situations sociales qui se tendent et, logiquement, davantage de demandes d'accompagnement auprès des villes populaires comme Gentilly.

L'égalité, la solidarité et l'écologie ne peuvent pas être que des mots. Dans le débat parlementaire qui s'ouvre, je forme le vœu que l'intérêt des communes soit préservé : sécuriser le financement du logement social, garantir des moyens stables aux collectivités, accélérer la rénovation énergétique, protéger les revenus des plus fragiles. C'est ainsi, sobrement et efficacement, que nous pourrons continuer à assurer des services utiles à toutes et à tous.

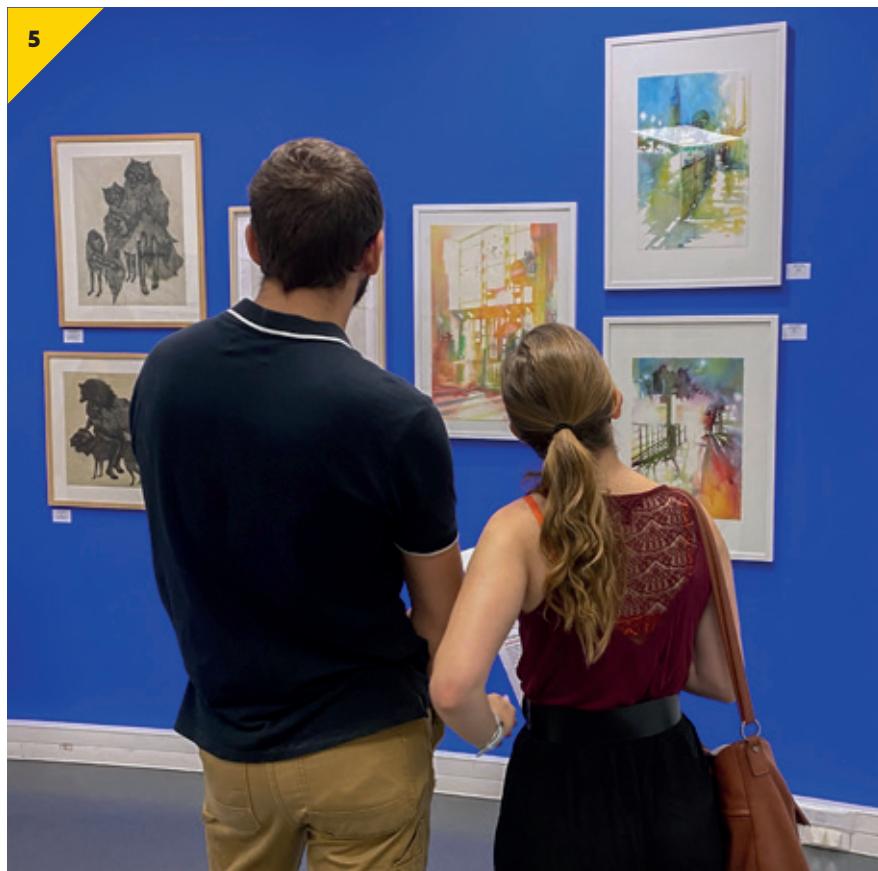
Fatah Aggoune

► RETOUR EN IMAGES



RETOUR EN IMAGES ◀

5



6



1. Gentilly Talents

La salle des fêtes était encore comble cette année à l'occasion de la soirée Gentilly Talents au cours de laquelle les Gentilléen·nes ont pris possession de la scène.

2. Découverte des lieux

En cette rentrée, les jeunes de Gentilly ont pu découvrir le Point J et le Point information jeunesse lors de portes ouvertes ludiques et informatives.

3. Bienvenue aux nouveaux Gentilléens

Une dizaine de nouveaux habitants ont participé à la matinée d'accueil qui leur était réservée le 27 septembre. L'occasion pour eux de visiter la ville et ses quartiers.

4. Gourmandise et découverte

Le pôle prévention du Centre municipal de santé est intervenu à la crèche municipale pour faire découvrir les fruits, leurs couleurs et leurs textures aux enfants accueillis.

5. La saison culturelle est ouverte !

Souad Asla et ses musiciens ont enflammé l'ouverture de saison culturelle avec leur concert organisé en parallèle du vernissage de l'exposition *L'Artothèque : artistes en création*.

6. Tissus et textures

En octobre, La médiathèque a entamé son cycle d'animations thématique « À l'ouvrage » avec des temps pour petits et grands comme ici avec l'atelier Laine feutrée. Le programme se poursuit tout au long du mois de novembre.



+ DE PHOTOS

ville-gentilly.fr

ou sur nos réseaux



**CHOISISSEZ UN
MÉTIER QUI A
DU SENS**

**LES PAVEURS
DE MONTROUGE
RECRUTENT :**

- ▶ Ouvriers routiers
- ▶ Maçons VRD
- ▶ Conducteurs d'engins
- ▶ Géomètres-projeteurs

Postes à pourvoir à Villejuif, en CDI et contrat d'apprentissage.

Les Pavageurs de Montrouge sont spécialisés dans les infrastructures de transport et les aménagements urbains. L'entreprise compte aujourd'hui 80 employés et fait partie du groupe VINCI.

Contactez-nous : villejuif@paveurs-de-montrouge.fr
01 43 90 11 70 • 25 rue de Verdun, 94800 Villejuif





Économie

Changement d'horaire et de date au marché du Chaperon vert

Les jours et horaires de marché dans le quartier du Chaperon vert ont été modifiés pour mieux répondre aux besoins des Gentillén·nes. Il se déroule désormais le dimanche de 9h à 14h et le mercredi de 14h à 19h.

Ce changement d'horaire attendu par le quartier fait suite au nouveau contrat établi avec le délégué·aire en avril dernier pour redynamiser ce marché.

Interrogés sur ces changements d'horaire et de jour les Gentillén·nes ont exprimé leur attachement à ce marché : « Le marché, c'est l'âme d'un quartier, j'aime y faire mes achats », expose Coralie pendant son marché.

De son côté, Sabine confie : « Je suis très contente d'avoir un marché où il y a un grand choix de spécialités. »

En effet, sur le marché il est possible de retrouver une grande diversité de métiers de bouche : des primeurs, des traiteurs (oriental, libanais et asiatique), un boucher, un fromager mais aussi un fleuriste, une pâtissière spécialisée dans les cookies et des marchands de vêtements et accessoires. Le marché du Chaperon vert a également l'avantage d'avoir un poissonnier présent les dimanches matin et mercredis après-midi. Une offre que l'on ne retrouve pas dans les commerces de Gentilly.

Économie

Le mois de l'économie sociale et solidaire à Gentilly

Outre le Festival des solidarités et le mois sans tabac, le mois de novembre est également dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS). Cette économie de proximité représente un autre modèle économique qui permet de porter différentes initiatives telles que la réinsertion ou encore la lutte contre les exclusions. Bien souvent, les structures de l'ESS orientent leurs activités autour du recyclage, du réemploi, des circuits courts et du développement durable.

Dans le cadre du mois de l'ESS, plusieurs événements sont organisés à Gentilly. Le premier se déroulera le mercredi 5 novembre de 17h à 22h en salle des fêtes. Mené par l'établissement public territorial du Grand-Orly Seine Bièvre et l'association les Cigales – Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire –, en partenariat avec la Ville, cet après-midi de rencontre proposera dans un premier temps une table ronde autour du thème « Vacance immobilière et besoins des structures de l'économie sociale et solidaire, quelles solutions ? ». Cette dernière sera suivie de la Bourse aux projets des Cigales qui a pour vocation de créer des rencontres entre structures de l'ESS et investisseurs autour d'un temps convivial. Puis, dans le courant du mois, des ateliers seront organisés par l'association Les Petits Débrouillards sur le cycle des déchets, « de leur catégorisation à leurs 1 000 vies » dans les salles des quartiers Gabriel-Péri et Chaperon vert. Enfin, le Syctom proposera des ateliers autour du gaspillage alimentaire lors du marché du Chaperon vert le mercredi 26 novembre dès 14h.

+ D'INFOS

Retrouvez l'ensemble du programme du mois de l'ESS sur
ville-gentilly.fr
grandorlyseinebierev.fr/les-rendez-vous-ESS

Festivités

Des animations en fin d'année

La fin d'année sera festive à Gentilly. Des décorations aux animations, il y en aura pour tous les goûts. Dès le 1^{er} décembre, des illuminations de Noël éclaireront la ville chaque soir. Dans les rues et près des écoles, une centaine de sapins verts et blancs, décorés par le Service des espaces verts, donneront également un air de fête dans la ville. Enfin, deux traîneaux fabriqués par les menuisiers municipaux seront installés, le premier sera en face du complexe Maurice-Baquet et le second ornera la place Henri-Barbusse. Du 15 au 24 décembre, plusieurs temps forts animeront les quartiers gentillén·nes. Un grand temps festif est prévu au Chaperon vert le mercredi 17 décembre, ainsi que plusieurs animations dédiées à la Maison des familles dès le 10 décembre (voir p. 13) et surtout le retour du marché de Noël place Henri-Barbusse du 22 au 24 décembre.

Pendant trois jours, chalets en bois, Père Noël et stands de gourmandise et d'artisanat animeront le parvis de la mairie. Une ferme pédagogique et un concert pour les enfants sont également programmés au cours de ces trois jours.

+ D'INFOS

Le programme complet sera à retrouver début décembre sur
ville-gentilly.fr

► ACTUS

EN BREF

Journée des droits de l'enfant

La Direction de l'éducation et du temps de l'enfant organise la Journée des droits de l'enfant le **samedi 29 novembre de 13h30 à 18h à la Maison de l'enfance, 2 rue Jules-Ferry**. Cette année la thématique est « J'ai le droit à une planète propre ! ». Divers ateliers seront proposés autour du tri sélectif, du réchauffement climatique ou encore la préservation de la faune et la flore. Cet événement est ouvert à toutes les familles gentilléennes.

Mois sans tabac

À l'occasion du Mois sans tabac, le pôle prévention du Centre municipal de santé interviendra au lycée Val de Bièvre **les 3 et 4 novembre** pour sensibiliser les élèves aux sujets liés à la cigarette, la cigarette électronique et la puff.

Cérémonie jeunes diplômés

Depuis la rentrée, le Point information jeunesse (Pij) a ouvert les inscriptions à la cérémonie des jeunes diplômés qui se déroulera **le mercredi 21 janvier 2026**. Les jeunes qui ont obtenu un diplôme dans le courant de l'année scolaire 2024-2025 peuvent s'inscrire auprès du Pij pour participer à cet événement convivial. Une pièce d'identité, un justificatif de domicile et leur diplôme ou relevé de notes seront demandés au moment de leur inscription.

⊕ D'INFOS

Point information jeunesse
7, rue Président Allende
✉ pij@ville-gentilly.fr
📞 06 16 20 02 40

Fermetures de fin d'année

Pendant les vacances de fin d'année, certains lieux accueillant du public vont ponctuellement fermer leurs portes. Parmi les lieux fermés, il y aura entre autres le Service culturel, **du 27 décembre au 3 janvier**. Une actualité dédiée à ces fermetures sera accessible courant décembre sur le site ville-gentilly.fr.

Culture

Aborder le harcèlement par le théâtre



© Alban Van Wassenhove

Dans le cadre de sa programmation annuelle, le Service culturel propose aux Gentilléen·nes de découvrir la pièce de théâtre *Seuil* lors de trois représentations, le mardi 9 décembre à 15h et 19h et le mercredi 10 décembre à 16h30, à la Maison des familles. Cette œuvre raconte la vie de Noa, un collégien, après la disparition de son ami d'enfance Matteo. Elle plonge le spectateur au cœur de l'internat du collège, lieu où il faut faire ses preuves, tout en enquêtant sur cette étrange absence. La compagnie Les

grandes marées précise que « *Seuil* interroge les mécanismes de violence comme modèle de construction du masculin [...] et la notion de consentement. »

Le spectacle est accessible, dès 13 ans, gratuitement sur réservation auprès du Service culturel et de la Maison des familles.

⊕ D'INFOS

Service culturel
📞 01 41 24 27 10
Maison des familles
📞 01 47 40 58 60 ou 06 27 36 35 18

Culture

Festival les Écrans Documentaires : 29^e édition

Cette année, l'association Son et Image célèbre ses 40 ans d'existence. Depuis 1997, elle organise son festival les Écrans Documentaires. Ainsi, du 14 au 21 novembre, la 29^e édition de ce festival se déroulera à l'espace Jean Vilar d'Arcueil et au Lavoir Numérique de Gentilly. Ces lieux accueilleront différentes projections au cours desquelles seront présentés des premiers et seconds films de réalisateurs éveillés au monde qu'ils tentent de saisir. Le documentaire choisi pour le lancement du festival, à Arcueil, est *Les Vies d'Andrés* de Baptiste Janon et Rémi Pons, réalisé en 2025. Il retrace la vie de cet homme saisi par son métier et par un système qui épouse les individus.

À Gentilly, le Lavoir Numérique accueillera plusieurs projections parmi lesquelles le documentaire *Au cœur des volcans - Requiem pour Katia et Maurice Krafft* de Werner Herzog, proposé dans le cadre des Écrans Documentaires Jeunesse, le mercredi 19 novembre à 14h30.



Hommage à Vassilis Doropoulos

Fin septembre, l'artiste grec Vassilis Doropoulos est décédé. Ce sculpteur a longtemps vécu à Gentilly dans sa maison-atelier. Après des études à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, il se fait un nom et compte parmi ses œuvres monumentales les plus connues *le Monument de la réconciliation nationale* d'Athènes. En 1992, il fait don d'une reproduction miniature de celle-ci au Fonds municipal d'art contemporain. Son autoportrait réalisé en 1974 a été un outil précieux pour la réalisation d'ateliers dans le cadre de l'art à l'école. La ville de Gentilly adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Jeunesse

Des vacances animées au Point J



Tout au long de l'année, le Point J accueille les jeunes de 11 à 17 ans de 16h à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 14h à 18h le mercredi. Cependant, il est également un accueil de loisirs destiné aux adolescents au sein duquel les jeunes peuvent se retrouver pendant les vacances scolaires. Diverses activités y sont proposées comme des temps sportifs, des activités culturelles : visites de musées, ateliers créatifs, ciné-débats, mais aussi des grands jeux, des veillées thématiques et des sorties. Cet accueil de loisirs est réservé aux jeunes gentilléen·nes dès leur entrée au collège et vient en continuité de l'accueil de loisirs primaire. Encadrées, les activités laissent toutefois une plus grande

autonomie aux jeunes. Ils peuvent entre autres faire le choix de venir à la journée, selon les animations qui sont proposées. La fréquentation du Point J nécessite une inscription annuelle. Elle s'effectue auprès des animateurs ou de la directrice du Point J par le biais d'une fiche dédiée à retrouver sur le site internet de la ville (rubrique À tout âge). La participation financière des familles est calculée selon leur taux de participation individualisé (TPI). Puis, une facturation mensuelle est envoyée correspondant à la fréquentation du Point J.

D'INFOS

Point J
19 avenue Jean-Jaurès
pointj@ville-gentilly.fr
06 08 42 28 33



Enfance

Des élus déjà investis

Début octobre, les élèves de CM1 de la ville ont élu les 16 nouveaux membres du Conseil municipal des enfants (CME). À l'occasion de leur première séance plénière, le mardi 14 octobre, ces derniers ont pu se présenter et évoquer leurs divers projets. Parmi ces idées ont été mentionnés : le fleurissement des cours d'école, la réalisation de travaux dans les salles de classe, l'organisation de journées déguisées ou d'événements sportifs mais aussi des temps forts autour du handicap ou de la biodiversité.

Les élus du CME ont commencé l'année sur les chapeaux de roues avec l'organisation d'un tournoi d'ultimate pour leurs camarades de CM1. Grâce à ce moment, ils ont pu leur montrer un exemple d'activités qui peuvent être organisées parmi un grand nombre. Leurs prochains temps forts seront la commémoration de l'armistice de 1918 le 11 novembre et une rencontre intergénérationnelle avec les retraités gentilléens le 12 novembre. Tous souhaiteraient également organiser un nouveau projet solidaire fin 2025 ou début 2026 comme ce fut déjà organisé ces deux dernières années.

EN BREF

Food truck de pizza

Depuis 1988, Eric vend ses pizzas cuites au feu de bois dans son food truck garé face à la sortie 2 du RER B, rue Romain Rolland. Il est présent sur place les lundis, mercredis et vendredis dès 17h jusqu'à 22h.

Bénévoles pour la Ligue contre le cancer

Le comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer recherche des bénévoles pour accompagner et écouter des malades et des proches en milieu hospitalier.

D'INFOS

01 48 99 48 97
cq94@ligue-cancer.net

Du nouveau à la résidence le Sacré-Cœur

Depuis l'été, une nouvelle équipe a pris la direction de la résidence privée pour personnes âgées Sacré-Cœur. Un changement qui s'accompagne de la nomination de cette dernière en tant que Centre de ressources territorial (CRT) pour 18 communes du Val-de-Marne. Les CRT ont pour mission de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées grâce à un accompagnement renforcé mais aussi de faciliter la mutualisation des ressources d'un territoire au service des acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes âgées.

D'INFOS

01 49 08 38 38
Plus d'informations autour des retraités en pages 16 à 20.

NOUVEL OUVRAGE GENTILLÉEN

La Gentilléenne Anne Guillou a publié début septembre le livre *Du burn-out au borne-out : l'épreuve de la délivrance* aux éditions Mindset. Un témoignage poignant qui expose la reconstruction d'une femme après son effondrement en raison de sa vie professionnelle. Ce livre intégrera le catalogue de La médiathèque courant novembre et Anne Guillou témoignera de son expérience lors d'un événement sur place fin janvier.

D'INFOS

dreamup-coaching.fr

Petite enfance

Crèche départementale Gabriel-Péri : statu quo



Malgré la mobilisation des Gentilléen·nes à travers les différentes pétitions lancées en mai et juin dernier, la crèche départementale Gabriel-Péri a fermé ses portes fin août. Au total, ce sont 40 berceaux en moins à Gentilly avec cette fermeture.

Fatah Aggoune et son adjointe, Isabelle Vilata, ont rencontré, fin août Olivier Capitanio, président du Conseil départemental du Val-de-Marne, pour évoquer les modalités d'un maintien de ce service public essentiel. Ce dernier avait alors réaffirmé une fermeture intervenue depuis, le 1^{er} septembre dernier. Les enfants et le personnel ont été regroupés à la crèche départementale du Chaperon vert. Et, toujours selon le Département, dans l'état actuel des difficultés de recrutement et des moyens financiers insuffisants, la structure restera fermée.

Le 19 septembre, une réunion d'information organisée par les conseillers départementaux du canton s'est tenue au Cmac pour faire un point sur la situation. Lors de cette réunion, ils ont rappelé que leur groupe au Conseil départemental avait déjà exprimé son inquiétude en mars à l'annonce de la fermeture d'une crèche à Arcueil prévue pour mai. « *À ce moment, le Département nous avait affirmé qu'il n'y aurait pas d'autre fermeture. Au final, ce sont quatre autres crèches qui ont été fermées cette année à Créteil, Vitry-sur-Seine, Cachan et Gentilly.* »

Ibrahima Traoré et Fatiha Aggoune craignent tous deux que la politique de la petite enfance se dégrade de nouveau en 2026 et appellent les Gentilléen·nes à continuer à se mobiliser pour préserver ce service public.

Emploi Plan local pour l'insertion et l'emploi : prenez rendez-vous !

Depuis 2022, une permanence du Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) est proposée à Gentilly par le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre. Cette dernière permet de proposer un accompagnement personnalisé aux personnes éloignées du monde du travail afin de les aider à retrouver une formation ou un emploi durable.

Le Plie s'adresse aux personnes qui ont des difficultés à obtenir un emploi par manque de qualification, d'expérience professionnelle ou en raison de leur situation personnelle. Lors d'un premier rendez-vous, la coordonnatrice fait, avec les demandeurs d'emploi, un diagnostic de leurs situations professionnelle et personnelle. Puis, un plan d'action est créé pour les accompagner dans toutes les étapes de leur retour à l'emploi.

Cette action est cofinancée par l'Union européenne.



Cofinancé par
l'Union européenne

D'INFOS

01 58 42 04 20

l.djahlat@ville-gentilly.fr

www.ville-gentilly.fr,
onglet Emploi-insertion-formation

Vie citoyenne

Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Dans ce cadre, les Français et les ressortissants de l'Union européenne seront invités à voter. Pour pouvoir prendre part aux scrutins, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune dans laquelle on vit. Il est possible de vérifier sa situation électorale en ligne sur le site www.elections.interieur.gouv.fr afin de savoir si l'on est bien inscrit dans notre lieu de résidence, à la bonne adresse. Le cas échéant, l'inscription ou le changement d'adresse peuvent être réalisés en ligne sur le site www.service-public.gouv.fr, jusqu'au 4 février 2026. Pour cela, il sera demandé une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Les personnes n'étant pas à l'aise avec le numérique peuvent effectuer cette démarche au Service formalités-population de la Ville jusqu'au 6 février 2026.

D'INFOS

Service formalités-population

01 47 40 58 08



Aménagement Requalification de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier



Le mardi 30 septembre dernier, Fatah Aggoune, maire de Gentilly, Lamia El Aaraje, adjointe à la maire de Paris et Michel Leprêtre, président du Grand-Orly Seine Bièvre se sont retrouvés pour la signature d'une convention de projet pour la requalification du secteur Paul-Vaillant-Couturier dans laquelle se sont engagés ces trois collectivités et le Département du Val-de-Marne.

Patricia Pelloux, directrice adjointe de l'atelier parisien d'urbanisme (Apur), a présenté le travail effectué depuis la signature du Livre blanc de la nouvelle ceinture verte et du boulevard périphérique signé par de nombreux organismes et publié en mai 2022. Parmi les faits les plus marquants, on peut noter une nouvelle réduction des limitations de vitesse sur le boulevard périphérique, à 50 km/h désormais. Selon une étude menée par l'Apur, ce changement a permis de réduire de 4 % le trafic horaire moyen de jour, de 18 % la vitesse moyenne des véhicules de nuit, de 14 % le nombre d'accidents,

de 8 % les oxydes d'azote (NOx) et enfin de 2,7 les décibels émis par le trafic entre octobre 2024 et juin 2025. Cette rencontre était également l'occasion de présenter à la presse et à certains acteurs locaux les pistes d'évolutions envisagées pour l'avenue Paul-Vaillant-Couturier et le périphérique pour, à long terme, transformer l'ensemble en un boulevard urbain où tous les modes de transports auront leur place, du vélo aux voitures en passant par les bus et les piétons. « *À Gentilly, une ancienne bretelle d'accès entre le périphérique et l'A6a constitue un délaissé de voie intéressant pour un projet de requalification de l'axe Paul-Vaillant-Couturier* », expose Patricia Pelloux.

Les hypothèses produites dans le cadre du Livre blanc ne sont toutefois que des schémas d'intention. Réflexions et études futures feront l'objet de concérations à chaque étape décisionnelle tel qu'il est prévu dans la convention de projet.

Propreté

Acquisition d'une balayeuse électrique

Dans la continuité de son plan de propreté, la municipalité a fait l'acquisition d'une balayeuse électrique composée d'une cuve à déchets d'une capacité de 2m³. Cet achat a été réalisé avec le concours de la Métropole du Grand Paris et du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (Sipperec).



TRAVAU

Travaux en ville

Les travaux de la régie publique Eau Seine & Bièvre entamés en septembre se poursuivent jusqu'à la mi-décembre. Ils concernent la rue de la Division du Général Leclerc, sur la portion qui s'étend de la rue Gabriel-Péri à l'avenue Raspail. Il en est de même pour les travaux de remplacement de canalisation de gaz commencés mi-septembre dans l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, l'avenue Lénine et la rue Foubert qui se termineront dans le courant du mois de décembre.

Au fur et à mesure de l'avancement de ces chantiers le stationnement et la circulation sont interdits mais l'accès aux riverains est maintenu.

Métro 14

La ligne 14 du métro sera fermée jusqu'à 14h les dimanches 9 et 23 novembre et jusqu'à 10h le dimanche 7 décembre.

Social

Plan grand froid

Le plan grand froid est déclenché à l'initiative des préfectures selon l'intensité du froid du 1^{er} novembre au 30 mars. Pendant cette période, la vigilance est accrue à l'égard des sans-abris, jeunes enfants, personnes âgées ou fragilisées. Dans ce cadre, plusieurs conseils sont donnés tels qu'éviter de sortir aux heures les plus froides ou donner des nouvelles à ses proches. En cas de besoin, le centre d'appels gratuits au 115 doit être contacté. Les personnes vulnérables peuvent être signalées auprès du Centre communal d'action sociale au 01 47 40 58 06 ou 01 47 40 58 67.



Solidarité internationale

Festival des solidarités : une programmation ciblée

Cette année encore, le mois de novembre sera rythmé par le Festival des solidarités auquel plusieurs associations gentilléennes prennent part. Un programme ciblé a été établi avec ces dernières pour correspondre au thème de 2025 : Environnement et droit des peuples.

En juin, Ouest France annonçait que le monde avait battu un triste record. En 2024, 61 conflits armés ont été recensés, répartis entre 36 pays. Il s'agit du nombre de conflits armés « le plus élevé depuis 1946 » expose le journal. À cela s'ajoutent les inégalités qui s'accentuent entre les populations à travers le monde. Face à ces différents arguments, le choix des organisateurs du Festival des solidarités à l'échelle nationale a été de conserver l'environnement et les droits des peuples comme thématique cette année.

Un thème dont se sont saisies les associations gentilléennes pour construire un programme d'animations ciblé à Gentilly pendant toute la durée du festival, du 14 au 30 novembre.

Ouverture festive

Le Festival des solidarités sera lancé le vendredi 14 novembre dès la fin de l'école, à 16h30, sur le parvis de la mairie avec la présence des associations La ruche éducative et Kimso qui offriront un goûter aux enfants présents. Ensuite, l'association Jaad'lil proposera une animation musicale avec une playlist qui fera voyager et danser petits et grands.

Le vendredi suivant, le 21 novembre, le Collectif solidaire de régularisation de séjour sera au foyer du Cmac accompagné par l'association SOS Méditerranée et la Compagnie de la feuille d'Or pour une soirée animée. Dans un premier temps, à 19h, les actions de l'association SOS Méditerranée seront présentées avec un temps d'échanges. Puis, les comédiens de la Compagnie de la feuille d'Or interviendront pour présenter le résultat des ateliers qu'ils ont réalisés avec des familles de Gentilly. La thématique de ces

derniers était « Je suis Français et mes parents viennent d'ailleurs... » et avait pour objectif de relater l'histoire des familles gentilléennes venues d'ailleurs.

Projections et solidarité

Le lendemain, samedi 22 novembre, le comité local de l'association France Palestine solidarité (AFPS) tiendra ses 8 heures pour la Palestine au CMAC dès 15h45. Le film *No other land* sera projeté suivi d'un débat sur le thème « Gaza détruite, la Cisjordanie et Jérusalem en voie d'annexion, un peuple peut-il disparaître au 21^e siècle ? ». Sur place, des stands de vente de produits palestiniens et de livres seront installés et un repas convivial palestinien se tiendra en fin de journée.

Une projection du film *Marcher sur l'eau*

sera également organisée à la Maison des familles le mercredi 26 novembre. Elle sera suivie d'un débat mené par l'association Afrique-sur-Bièvre et d'un goûter.

D'autres projections seront également organisées pendant toute la durée du festival par l'association, à destination des élèves d'élémentaire de Gentilly. Enfin, une exposition célébrant les 40 ans de la nomination de Nelson Mandela en tant que citoyen d'honneur de la ville sera accessible en mairie tout au long du festival sur les horaires d'ouverture de l'accueil mairie.

+ D'INFOS

Retrouvez tout le programme du Festival des solidarités sur ville-gentilly.fr

Une semaine dédiée à la lutte contre les discriminations

Du 15 au 21 novembre, la Maison des familles proposera une programmation spécifique à l'occasion de la semaine de lutte contre les discriminations en mettant en lumière les discriminations vécues par les personnes étrangères en situation irrégulière.

Le lancement de ce programme aura lieu le samedi 15 novembre avec un brunch élaboré par les élèves du lycée Val de Bièvre de Gentilly, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition « *La fabrique des sans-papiers* » de l'association La Cimade. Cette dernière est tirée d'un guide édité par l'association. Elle reprend des illustrations pour rappeler l'impact de la situation administrative des sans-papiers au quotidien. L'exposition sera accessible jusqu'au 28 novembre, en visite libre aux horaires d'ouverture de la Maison des familles et sera accompagnée d'une sélection d'ouvrages sur cette thématique, proposée par La médiathèque.

Puis, tout le reste de la semaine, diverses animations seront proposées comme des tables rondes en présence d'associations, un atelier sur les stéréotypes de la discrimination, un petit-déjeuner partagé, des ateliers avec les écoliers gentiléens et en clôture la soirée du Collectif solidaire de régularisation de séjour au foyer du CMAC (voir article ci-contre).

+ D'INFOS

Retrouvez tout le programme de la semaine de lutte contre les discriminations sur ville-gentilly.fr

Gabriel-Péri

Des activités de proximité

En tant que quartier prioritaire de la politique de la ville, le quartier Gabriel-Péri accueille chaque semaine deux associations qui proposent des activités pour les enfants et les familles. La dernière semaine de juin, l'association les Pionniers de France a organisé deux premiers temps dans le jardin partagé du 162 rue Gabriel-Péri. Elle était également présente lors de la fête de quartier fin juin et de la fête estivale de Gabriel-Péri en août pour rencontrer les habitants en amont de la rentrée. Les Pionniers de France sont présents à Gabriel-Péri une à trois fois par semaine pour dynamiser le quartier. Leur intervention s'adresse principalement aux enfants d'écoles élémentaires. Chaque lundi, des représentants sont présents à la sortie de l'école Gustave-Courbet pour informer les familles des animations qu'ils proposeront le lendemain dans le quartier. Différents jeux ont déjà été organisés les mardis, entre 17h et 19h, comme un poule-renard-vipère et un jeu de l'oie géant. Jusqu'à 40 enfants participent à ces jeux chaque semaine. Il est prévu que l'association augmente la fréquence des animations au cours de l'année, notamment les jeudis ou les lundis. Plus largement, les Pionniers de France souhaitent créer des projets avec les familles. Une animation à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant est prévue dans le quartier le 20 novembre prochain. À terme, les membres de l'association souhaitent impliquer les habitants du quartier afin qu'ils deviennent moteurs et acteurs de ces activités.

L'intervention des Pionniers de France est complétée par celle de l'association Égali'tieks. Elle intervenait déjà à la Maison des familles les vendredis soir dans le cadre du projet « Kiffe tes devoirs ». À la faveur de la rénovation de la salle de quartier Gabriel-Péri et de l'élan de redynamisation insufflé dans ce quartier prioritaire de la politique de la ville, leur intervention a été déplacée. Le programme hebdomadaire reste le même. Après une inscription à l'année, les enfants sont accueillis de 16h à 19h chaque vendredi. Là-bas, ils ont un suivi de leurs devoirs puis des activités autour de l'éducation populaire. Égali'tieks propose aussi fréquemment des sorties familiales.

Maison des familles

Programme des fêtes

La Maison des familles proposera un programme d'activités varié à l'approche des fêtes de fin d'année. Le premier rendez-vous sera donné le mercredi 10 décembre, dès 16h30 pour la décoration du quartier Victor-Hugo et du centre social avec la participation de la compagnie des Enfants pas sages. Le samedi 20 décembre, un repas festif sera proposé à la Maison des familles suivi du grand jeu « Le Mystère de l'étoile perdue ». Le mercredi 24 décembre, un atelier mug à décorer se tiendra puis, à 14h, un conte de Noël sera raconté à la Maison des familles, tout en dégustant un chocolat chaud ou un vin chaud. Enfin, le vendredi 26 décembre, la dernière boum de l'année animera la Maison des familles de 14h à 18h avec pour thématique « Viens sur ton 31 ! ».

Victor-Hugo

Les sens en fête



Malgré un début d'après-midi pluvieux, la fête du quartier Victor-Hugo a regroupé de nombreuses familles qui se sont prises au jeu et ont testé leurs sens selon la thématique de cette édition. La Maison des familles, la Mine, Kimso, HB Gym, l'association Mieux chez soi et la Fabrique Gentilléenne ont chacune tenu un stand sur lequel ils proposaient des jeux autour de l'ouïe, la vue, le goût, le toucher et l'odorat. L'objectif des habitants : remplir une grille avec au moins une activité liée à chacun des sens pour obtenir une récompense.

Puis, au cours de l'après-midi, l'association les Étincelles a proposé le concours « Explorateurs des saveurs insolites ! ». Des participants volontaires se sont affrontés en dégustant des aliments peu communs : des insectes, un œuf de 100 ans et de la viande crue afin d'obtenir le trophée de « Maître du goût intrépide » et un bon d'achat à la boulangerie du marché.

Deux structures gonflables étaient également disponibles. L'une, tenue par le Service jeunesse, avait pour objectif de tester la précision des joueurs grâce à des cibles à viser lors de tirs au but. Et la seconde, un taureau mécanique, a permis de tester l'équilibre des Gentilléen·nes.

Sortie de fin d'année

Chaque année, une sortie festive est proposée en fin d'année aux Gentilléen·nes par la Maison des familles à l'occasion des fêtes. Lors de la réunion de préparation de cette sortie, les habitants présents ont exprimé leur volonté de découvrir le marché de Noël de Janvry en Essonne. Ce sera donc la destination du voyage du samedi 6 décembre prochain. Cette sortie est accessible à tous les habitants de la ville.

+ D'INFOS

Maison des familles
3 allée Fernand-Léger
01 47 40 58 60

► ZOOM SUR

Les plantations automnales à Gentilly

Investi tout au long de l'année dans la ville, le Service des espaces verts programme une grande partie de ses plantations à l'automne.



Les mois d'octobre, novembre et décembre sont les plus propices pour réaliser des plantations d'arbres, d'arbustes ou de bulbes pour le printemps. À cette époque de l'année, la terre bénéficie encore de la chaleur de l'été, les pluies sont souvent plus importantes et les températures restent encore douces, tant de conditions qui favorisent la prise de racine des plantes.

Le Service des espaces verts concentre donc ses missions autour des plantations pendant ces trois mois d'automne.

Ornement des massifs

Début novembre, les massifs de fleurs vont être intégralement rafraîchis avec la plantation de pensées, de myosotis, de giroflées et d'anémones dans les teintes blanches et bleues.

Outre les fleurs visibles cet automne, des bulbes vont également être plantés en terre avec, en particulier, des tulipes

qui fleuriront avec des teintes violacées et blanches au printemps.

Désimperméabiliser et replanter

Depuis le début de l'année, 500 m² d'espace public ont été désimperméabilisés dans la ville, notamment dans le cadre de travaux d'aménagement de voirie. Au Plateau, la réfection de la rue des Champs-Élysées et celle de la rue Louis-Gallet ont permis de créer de nouveaux espaces de pleine terre qui accueilleront de nouveaux massifs composés d'arbustes et de vivaces telles que le lierre. Des plantes résistantes à la chaleur ont été choisies pour ces deux voies mais aussi pour les massifs des rues Auguste-Blanqui, Raymond-Lefebvre, Saint-Éloi et devant l'école Gustave-Courbet. Le Service des espaces verts a orienté son choix sur des arbustes pour limiter les arrosages et faciliter l'entretien. Les espaces désimperméabilisés ne seront pas les seuls à connaître de nouvelles

plantations cet automne. Devant l'école Jean-Lurçat, une haie sera plantée pour protéger la cour de récréation des vues extérieures. Elle sera composée d'une alternance d'arbustes rouges et verts persistants. Puis, un des massifs plantés du jardin de la Paix sera réhabilité, devant la salle municipale, avec la préservation de certaines plantes existantes. L'esquisse ci-contre, réalisée par le Service des espaces verts, donne une projection du futur espace replanté.

Conséquences du dérèglement climatique

En novembre, neuf arbres devront être abattus en raison de leur état de santé et de la dangerosité que cela peut impliquer. Il s'agit de cinq platanes rue Jean-Louis, deux bouleaux à l'angle de la rue Raspail et de la rue du Bout du Rang, un cèdre à l'école Victor-Hugo et un tilleul au complexe Maurice-Baquet. Le Service des espaces verts attribue la

mort de ces derniers au dérèglement climatique qui impacte les arbres. Ils n'ont plus leurs défenses naturelles, leurs branches se cassent avec les différentes tempêtes et certains résistent moins bien et dépérissent.

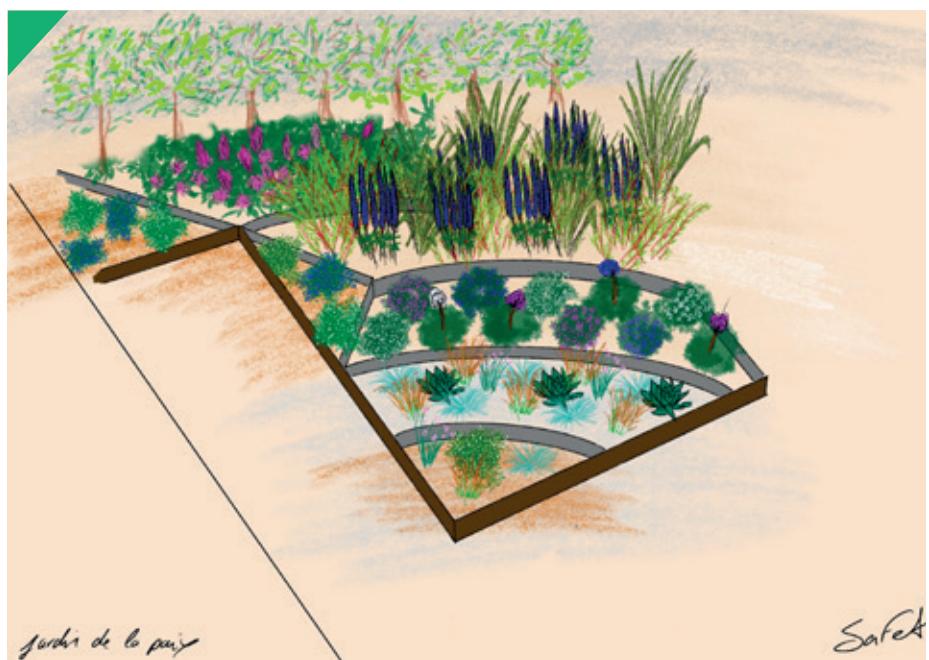
Avant de mettre en œuvre leur remplacement, le Service des espaces verts prévoit d'étudier l'environnement de chacun d'entre eux et l'évolution des arbres voisins pour, à terme, choisir des essences et peut-être des emplacements plus adaptés.

En revanche, d'ici la fin de l'année, vingt autres arbres seront plantés dans la ville dont des cerisiers à fleurs de différentes couleurs, un magnolia grandiflora ou encore un platane dans la cour de l'école maternelle Marie-et-Pierre-Curie. Chacun d'entre eux a été choisi en pensant à sa longévité dans son environnement et à son esthétique.

Gestion informatisée

Dans le cadre de cette réflexion sur le plan de gestion des espaces verts, la Ville a engagé un diagnostic phytosanitaire de l'ensemble de ses 1 200 arbres avant l'été. L'objectif à terme est de créer et d'alimenter un système d'information géographique (SIG) pour le plan arbre qui recensera notamment tous les arbres existants avec chacun leur propre fiche d'identité.

Ce recensement permettra la mise en place d'un plan de gestion couvrant le



suivi sanitaire des arbres, leur entretien, les abattages nécessaires et la stratégie de plantations. À terme, la Ville souhaiterait intégrer dans le même SIG les arbres d'alignement qui dépendent du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB).

En attendant l'aboutissement de cet outil de gestion, la Ville veille à la santé de ses arbres. En fin d'année, le pied de deux des platanes de la place Henri-Barbusse sera désimperméabilisé. En effet, la remontée des racines en surface, non seulement déforme le revêtement pavé existant qui devient accidentogène, mais

elle est aussi le signe de conditions de développement non adaptées au niveau du sol. En retirant les pavés et en créant des surfaces perméables suffisantes au pied de l'arbre, ce dernier pourra bénéficier d'un sol mieux drainé favorisant son oxygénation et son développement en profondeur. Dans ces espaces, des arbustes et des vivaces seront plantés. Cet aménagement contribuera également la sécurité de la circulation piétonne sur la place Henri-Barbusse, en particulier aux abords des écoles.

Les plantations dans les cours oasis

Pendant les vacances d'automne, de nouveaux aménagements ont été réalisés dans les cours « oasis » du groupe scolaire Victor-Hugo. Un grand nombre d'arbres a été planté dont six érables palmatum aux bois orange et aux feuillages rouges et découpés, des amélanchiers, des merisiers ou encore des figuiers. De plus, une grande partie des jeux ont été installés dont les deux toboggans, la cabane à vélos, les tipis en bois mais aussi les parcours d'équilibre et de sport. Des derniers aménagements sont prévus courant novembre.

Début novembre, au retour des vacances, des sessions de plantations seront organisées avec les enfants en partenariat

avec le Service espaces verts. Vivaces et arbustes feront l'objet de cette plantation collective. Une écologue interviendra lors de l'une des journées de plantation pour accompagner les enfants et leur partager ses connaissances.

Bien qu'elles n'aient pas été intégralement terminées au moment de la rentrée des classes, les cours oasis ont déjà prouvé leurs bienfaits. La Direction de l'éducation et du temps de l'enfant a pu observer que les temps de récréation sont déjà plus apaisés et une plus grande mixité des temps de jeux est observée.

► D'INFOS

ville-gentilly.fr, rubrique Les grands projets



Être retraité·e à Gentilly : accompagnements et animations



En 2022, les retraités représentaient près de 18 % de la population gentilléenne selon l'Insee, soit autant que les enfants de 0 à 14 ans. Afin de répondre aux divers besoins de ce public spécifique des accompagnements sont proposés par la Ville pour lutter contre l'isolement.

Qu'ils aient besoin d'aide dans le cadre d'une perte d'autonomie ou simplement envie de profiter de loisirs adaptés, les retraités bénéficient à Gentilly d'agents à leur écoute, présents pour les accompagner.

Perte d'autonomie, de multiples accompagnements

Du Service retraités du Centre communal d'action sociale (CCAS) au Centre municipal de santé, plusieurs accompagnements, médicaux et administratifs, sont proposés aux retraités en cas de perte d'autonomie.

Avec l'âge, il devient parfois difficile pour les personnes âgées de réaliser certaines tâches du quotidien. Lorsque ces gestes deviennent trop complexes ou impossibles à accomplir sans aide, différentes solutions peuvent être envisagées pour préserver leur qualité de vie.

Dans la mesure du possible, le maintien à domicile est privilégié, afin de permettre à la personne de conserver ses repères, son environnement familial et son autonomie. Pour cela, différentes aides peuvent être demandées telle que l'allocation personnalisée

d'autonomie (Apa), une aide financière du Département établie en fonction du niveau de dépendance évalué. Les personnes concernées peuvent être accompagnées par le Service retraités du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour la constitution du dossier de demande. Par ailleurs, certaines caisses de retraite peuvent également proposer un soutien : informations, conseils, activités adaptées, ainsi que des aides particulières pour une sortie d'hospitalisation ou le décès d'un conjoint, ou des services d'accompagnement à domicile. ►►







►► Appel à une aide à domicile

Le recours à une aide à domicile est également possible. Ces intervenants ont pour mission d'accompagner les personnes âgées, selon leurs besoins, dans les gestes du quotidien : courses, préparation des repas, aide à la toilette, etc. Ce service est proposé par le CCAS qui dispose d'une équipe d'aides à domicile et de partenariat avec des associations spécialisées telles qu'Assistance et relais à domicile ou ASP 94, implantées sur Gentilly. Ce réseau et cette coordination permettent de répondre au mieux aux besoins des retraités.

Plus largement, le Service retraités du CCAS peut accompagner les personnes âgées dans diverses démarches administratives et en particulier pour l'instruction

des dossiers d'aide sociale, de réversion de pension de retraite, de dossier de retraite ou encore d'aide à l'énergie. Avec la dématérialisation d'un grand nombre de démarches, cette aide peut être bénéfique, en particulier pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les outils informatiques. Et au-delà de ce service, il peut aussi proposer des conseils sur l'adaptation et l'aménagement du logement selon les besoins de chacun, qu'il s'agisse de l'installation d'une barre d'appui dans les toilettes ou envisager de remplacer une baignoire par une douche. Parallèlement, le Département du Val-de-Marne propose un service de téléassistance « Val'Écoute » permettant aux personnes âgées d'obtenir de l'aide ou du secours en cas de problème de

santé à toute heure du jour et de la nuit, 7 jours sur 7. Cette prestation payante doit être demandée auprès du CCAS.

Enfin, quand des situations d'isolement ou de fragilité ont été signalées, le Service retraités s'associe activement à la mise en place de visites à domicile. Celles-ci sont essentielles pour les personnes âgées, souvent limitées dans leurs déplacements, et permettent de détecter au plus tôt des fragilités et prévenir des situations d'isolement ou de perte d'autonomie. Elles contribuent à proposer des solutions concrètes et personnalisées, tout en renforçant le lien social.

Ces visites s'inscrivent dans une dynamique de travail partenarial étroite avec différents acteurs du territoire tels que le Pôle médiation sociale du CCAS, la Maison de l'autonomie, les équipes des Espaces de solidarité, l'Équipe mobile de psychiatrie de la personne âgée (EMPA) de Cachan, les différents bailleurs sociaux de la Ville ainsi que le Centre Municipal de Santé de Gentilly. Elles permettent une évaluation plus fine et globale des situations individuelles, en tenant compte de l'environnement de vie, du niveau d'autonomie, des ressources mobilisables, et des attentes des personnes concernées. De plus, elles facilitent une coordination plus réactive et adaptée entre les différents professionnels impliqués, notamment en lien avec les familles, pour mettre en œuvre rapidement les aides ou aménagements nécessaires.

Se déplacer plus facilement

Le Service retraités propose également une aide sous forme de tickets pour le transport accompagné en partenariat avec la société Symphonie. Elle permet aux personnes âgées d'effectuer de courts trajets sur la commune ou à proximité grâce à une prise en charge par un chauffeur. Ces tickets peuvent être utilisés pour faire des commissions ou se rendre à des rendez-vous médicaux par exemple.

Puis, pour ceux qui souhaitent utiliser les transports en commun, le Service retraité informe et oriente les usagers sur les solutions de transport disponibles dont le Pass Navigo Senior à 44,40 € par mois, ou le Pass Liberté+, facturé uniquement selon les trajets effectués et permettant un remboursement jusqu'à 200 € par an grâce au dispositif VALib+ du département du Val-de-Marne, qui remplace la carte Améthyste. Le choix entre ces deux

options dépend du nombre de déplacements réalisés chaque année. Le CCAS peut accompagner les retraités dans cette démarche.

Être en bonne santé

La santé des retraités est également un sujet de préoccupation à Gentilly. Grâce au Centre municipal de santé (CMS), ces derniers peuvent consulter des professionnels sans dépassement d'honoraires mais aussi participer à des activités qui leur sont dédiées comme les ateliers ÉquilibreS. Il existe quatre types d'ateliers : prévention des chutes, mémoire, nutrition et marche nordique, qui permettent un accompagnement selon les besoins de chacun.

Puis, depuis juillet, la Ville dispose de sa mutuelle communale à tarifs négociés, en partenariat avec la Mutuelle familiale.

Ce dispositif s'adresse aussi aux retraités qui ne sont plus soumis à une mutuelle employeur et qui, parfois, peinent à trouver une mutuelle à prix abordable et qui propose des remboursements complémentaires intéressants. Une permanence est organisée au CCAS de Gentilly les jeudis, uniquement sur rendez-vous, en contactant la Mutuelle familiale au 01 46 58 78 49 ou par mail à gentilly@mutuelle-familiale.fr.

Accueil en établissement

Lorsqu'il n'est plus possible pour les personnes âgées de rester à leur domicile, un accueil en établissement spécialisé leur est proposé. Le territoire de Gentilly compte deux établissements : la résidence autonomie de la Bièvre créée en 1981 par la Ville, et gérée par le CCAS, et la résidence le Sacré-Cœur. Outre ces

lieux d'accueil, d'autres options sont possibles telles que des résidences seniors, des logements partagés ou encore un accueil familial social.

La résidence autonomie de la Bièvre est composée de 35 appartements. Sur place, une hôte de maison est présente au quotidien pour accompagner les résidents mais aussi leur proposer des animations dans la salle d'activités dédiée et accessible à tous.

Plus largement, le Service retraités du CCAS de Gentilly est, depuis longtemps, un centre de ressources pour les personnes âgées et leur famille. Son action est complémentaire de celle proposée par les Espaces autonomie du Val-de-Marne. Ce dernier est joignable au 01 56 71 56 07 et par mail à l'adresse espace-autonomie-7@valdemarne.fr pour toute prise de rendez-vous.

Garder une vie sociale à la retraite

Outre l'accompagnement administratif, le Service retraités du Centre communal d'action sociale (CCAS) propose un programme d'activités, le « Tournesol ». Une opportunité pour les retraités gentilléens de préserver leur vie sociale.

Avec 160 animations et excursions proposées en 2024, le « Tournesol » est un incontournable pour les retraités gentilléens. Que l'on aime la culture, les jeux, les balades ou tout simplement les temps de convivialité, il y a une activité qui correspond à chacun dans ce programme proposé par le Service retraités du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Gentilly. Autant d'arguments pour ne pas rester seul chez soi et rencontrer de nouvelles personnes.

Le programme regroupe deux types d'activités : les animations ponctuelles et les ateliers hebdomadaires organisés toute l'année. La participation aux ateliers se fait sur inscription et la plupart sont gratuits. Plusieurs thématiques sont proposées : peinture/dessin/création, théâtre, patchwork/broderie, jeux de société, peinture sur soie, sophrologie et pilates.

Deux grands temps forts

Au cours de l'année, les participants aux ateliers artistiques réalisent diverses créations qui sont présentées lors d'une exposition dédiée à l'automne et à l'occa-



sion des rencontres Tournesol organisée tous les ans. La prochaine journée Tournesol se tiendra le vendredi 28 novembre en salle des fêtes.

Cet événement permet à la fois de valoriser le travail des retraités investis dans les ateliers mais aussi, plus largement, à tous les retraités gentilléens de se retrouver à l'occasion d'une journée festive. Un second temps fort est incontournable

pour les retraités : le Banquet organisé en leur honneur fin janvier. Conviez à un repas festif agrémenté d'un spectacle et d'animations dansantes, les retraités sont en moyenne 500 à se retrouver chaque début d'année. Le prochain Banquet des retraités aura lieu le 21 janvier 2026 à l'espace congrès Les Esselières à Villejuif. Les inscriptions débuteront le 2 janvier 2026. ►►►

► DOSSIER

►► Animations et excursions

Puis, tout au long de l'année, de nombreuses animations et excursions sont proposées dans le programme « *Tournesol* » qui est édité tous les deux mois. Il peut s'agir d'activités organisées à Gentilly, au foyer de la résidence autonomie de la Bièvre, dans les salles de quartier de la Ville ou dans d'autres lieux municipaux en intérieur ou en extérieur.

Grâce à la diversité des animations proposées, les retraités peuvent s'initier au tango, faire un loto ou un karaoké, découvrir de nouveaux livres grâce à La médiathèque ou encore participer à une soirée sur le thème d'Halloween ou de Noël.

Des excursions sont aussi fréquemment organisées. Ainsi, il est possible, grâce au Service retraités de visiter des expositions parisiennes, voir une pièce de théâtre à Cachan, aller faire une balade pique-nique au domaine national de Saint-Cloud ou encore aller passer une

journée dans le centre de vacances municipal de Bourron-Marlotte.

Pour ce programme riche, le Service retraités mobilise également des partenariats avec d'autres services municipaux et acteurs locaux tels que le Service enfance, le Centre municipal de santé ou encore le lycée Val de Bièvre. Tous les étés, les traditionnels Assiettes de la Bièvre et Jeudis du parc sont aussi des animations très fréquentées par les retraités car ils constituent des temps conviviaux récurrents fédérateurs.

Partager ses connaissances

Les retraités participent à des actions intergénérationnelles, avec les enfants des accueils de loisirs ou les jeunes du Point J. Ces temps de rencontres et d'échanges ont pour vocation de tisser des liens durables et sincères entre les plus jeunes et les aînés, en instaurant une relation fondée sur la confiance, le respect mutuel et l'écoute réciproque.

Témoin du passé, ils sont une ressource précieuse pour le travail de mémoire et la nécessité de se souvenir du passé.

Outre les activités proposées dans le cadre du programme « *Tournesol* », la Ville a la chance de rassembler sur son territoire un grand nombre d'associations au sein desquelles les retraités peuvent s'investir et ainsi préserver leur vie sociale.



3 QUESTIONS À...



Isabelle Vilata

Adjointe au maire,
aux politiques sociales et aux retraités

En 1946, le bulletin municipal publiait un article titré « Soulager les malades, les infirmes, les vieux », cela fait partie de l'ADN de la ville ?

Isabelle Vilata : Beaucoup de services aux personnes fragiles et retraités sont mis en œuvre depuis des décennies à Gentilly, comme la création du CMS il y a 90 ans qui est un fleuron de la ville. Tout simplement parce que les Gentilléens de tous âges ont droit à un service public de qualité. Et l'égalité, principe de la république comme la liberté et la fraternité, veut que l'on donne plus à celles et ceux qui ont moins de moyens, de santé, de mobilité, de sécurité... Les personnes âgées sont comme les enfants, ce sont des citoyens à part entière mais dont l'âge entraîne des fragilités à se déplacer ou autre. On dit que c'est

l'ADN de la Ville car l'ADN est la principale composante des chromosomes, et contient l'information génétique qui permet aux cellules de se développer, de fonctionner et de se reproduire. Être aux côtés des personnes vulnérables fait donc partie de l'identité même de la Ville.

Pourquoi l'accompagnement des retraités est-il primordial ?

I.V. : L'accompagnement des retraités est primordial pour deux raisons. La première c'est qu'ils sont détenteurs et acteurs de l'histoire de notre ville. On leur doit l'attention qu'ils ont toujours donnée aux autres. La seconde raison est que la Ville a toujours été solidaire des plus faibles et plus fragiles. Il est naturel de considérer les personnes âgées comme des citoyens à part entière ayant notre totale attention.

Quels sont les bénéfices du programme d'animations Tournesol ?

I.V. : Les journées Tournesol sont toujours appréciées par les personnes âgées pour cette attention qu'on leur témoigne et pour le lien social qui fonctionne entre les unes et les autres. Par le loisir, le sport ou la détente, les activités culturelles qu'elles apprécient, les personnes âgées peuvent être reconnues et moins isolées. Elles ont connu des périodes plus difficiles comme les guerres ou les conflits, mais aussi plus fastes telles que les Trente glorieuses. Elles ont pris part aux plus grandes batailles sociales et ont contribué aux acquis sociaux dont la création de la Sécurité sociale. Leur rendre ce qu'elles ont donné à la ville, aux jeunes et aux gens qui la composent est de la justice sociale.

Il y a 40 ans, Mandela devenait citoyen d'honneur de Gentilly

Le 22 novembre, la Ville va célébrer les 40 ans de la distinction qu'elle a attribuée à Nelson Mandela en tant que citoyen d'honneur. Parcours d'un citoyen engagé.



© John Malher Smith via Wikimedia Commons

Au cours du Conseil municipal du 23 octobre 1985, Carmen Le Roux, à l'époque maire de Gentilly, a proposé de nommer Nelson Mandela « Citoyen d'honneur de Gentilly » en sa qualité de « Symbole des luttes du Peuple noir contre la politique apartheid et de plus ancien prisonnier politique du Monde. » Une proposition adoptée avec 27 voix « pour » et six abstentions.

Le 22 novembre de la même année, Maurice Cukierman, secrétaire national de l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (Afasp), a reçu la distinction de Citoyen d'honneur au nom de Nelson Mandela qui était toujours emprisonné. La Ville célèbre donc cette année les 40 ans de cette distinction.

De l'enfance aux premières mobilisations Rolihlahla Mandela est né le 18 juillet 1918. À l'âge de 7 ans, son instituteur britannique le renomme Nelson, une pratique courante à l'époque en Afrique du Sud. Son père, chef du district de Mvezo, perd ses biens et ses fonctions suite à une querelle avec un magistrat Blanc. Lorsqu'il décède en 1930, Nelson Mandela est conduit chez le cousin de son père, le régent Jongintaba, qui prendra soin de lui et l'enverra poursuivre ses études à l'université de Fort Hare, la seule université pour personnes de couleur de toute l'Afrique du Sud à l'époque.

Il est renvoyé de celle-ci en raison de

son soutien à un mouvement de grève qui dénonce les trop faibles pouvoirs du Conseil représentatif des étudiants. Puis, pour fuir un mariage forcé organisé par le régent Jongintaba, il part à Johannesburg où il travaille comme gardien de mine.

Par la suite, il rejoint Soweto, la plus grande ville de population noire en Afrique du Sud. Là-bas, il suit des études de droit tout en travaillant dans un cabinet d'avocats.

Engagement politique

En 1944, Nelson Mandela rejoint le Congrès national africain (ANC), une organisation qui lutte pour les droits des personnes de couleur, pacifiquement dans un premier temps. Avec l'entrée en vigueur des lois de l'apartheid en 1948 – des lois qui prévoient le développement séparé des différents groupes raciaux d'Afrique du Sud – l'ANC renforce ses activités.

Mandela lutte contre le gouvernement en place pendant plusieurs années à différents postes au sein de l'ANC si bien qu'il est arrêté à plusieurs reprises. En 1963, il est de nouveau arrêté, avec d'autres militants, et jugé, lors du procès de Rivonia, pour sabotage. Il est condamné à une peine de prison à vie, à l'âge de 46 ans. En prison, il est forcé à travailler dans une carrière de calcaire et dans d'autres lieux hostiles. En novembre 1985, lorsque la Ville de Gentilly le nomme citoyen d'honneur, il est encore emprisonné et considéré comme l'homme le plus célèbre d'Afrique du Sud en raison de son combat.

Libération et mandat présidentiel

Après de longues négociations avec le président Frederik Willem de Klerk, il est libéré de prison en 1990. Il travaille avec le gouvernement sud-africain à la suppression des lois de l'apartheid ce qui lui vaut de recevoir le prix Nobel de la paix avec le président de Klerk en 1993.

Nelson Mandela devient président de l'Afrique du Sud en 1994. Au cours de ses cinq années de mandat, il crée, entre autres, la commission de la vérité et de

la réconciliation pour recueillir les récits des victimes de l'apartheid.

Il se retire de la scène politique en 1999 mais reste investit pour la population en œuvrant contre la pauvreté et en sensibilisant les Sud-africains aux ravages du Sida. Il décède en 2013 à 95 ans.



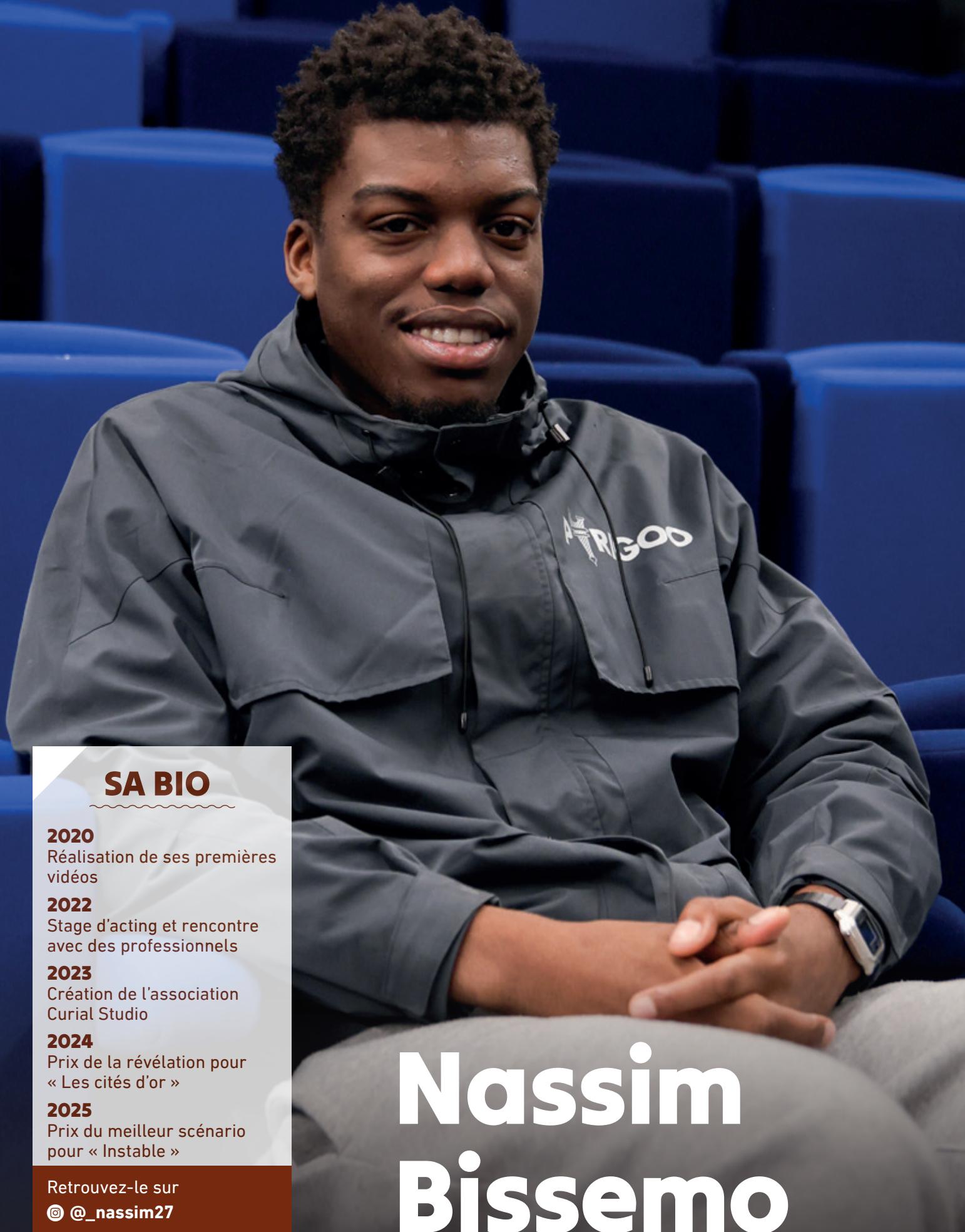
© Isabelle Cardineau/Ville de Gentilly

Maurice Cukierman reçoit pour Nelson Mandela la distinction de citoyen d'honneur de Gentilly, remise par Carmen Le Roux le 22 novembre 1985.

Dans le cadre du Festival des solidarités, retrouvez une exposition sur Nelson Mandela et son combat contre l'apartheid à l'accueil de la mairie du 14 novembre au 7 décembre.

SOURCES

- Vivre à Gentilly, janvier 1986, page 6
- *La lutte de Nelson Mandela contre l'apartheid, un combat inachevé*, Erin Blakemore, National Geographic, www.nationalgeographic.fr, consulté le 03/10/2025
- *Nelson Mandela, l'Africain du XX^e siècle*, dossier de Jeune Afrique, www.jeuneafrique.com, consulté le 03/10/2025
- *Nelson Rolihlahla Mandela*, South African History Online, www.sahistory.org.za, consulté le 03/10/2025
- *A history of Apartheid in South Africa*, South African History Online, www.sahistory.org.za, consulté le 03/10/2025



SA BIO

2020
Réalisation de ses premières vidéos

2022
Stage d'acting et rencontre avec des professionnels

2023
Création de l'association Curial Studio

2024
Prix de la révélation pour « Les cités d'or »

2025
Prix du meilleur scénario pour « Instable »

Retrouvez-le sur
© @_nassim27

Nassim Bissemo

UNE VIE AU PLUS PRÈS DE LA CAMÉRA



Nassim Bissembo a été récompensé à deux reprises ces dernières années pour ses courts métrages. Originaire de Gentilly, ce jeune a fait de sa passion pour le cinéma un objectif de carrière.

A 28 ans, Nassim Bissembo a plusieurs cordes à son arc. Il écrit, scénarise, réalise, produit et monte des courts métrages. Puis, parfois, il passe de l'autre côté de la caméra et prend le rôle d'acteur pour des productions d'amis. Son amour pour le cinéma est né en 2017 alors qu'il vivait à Londres. Pour améliorer son anglais, il regarde des films et des séries en version originale. Au cours de ces projections, il observe, analyse, comment sont pris tels ou tels plans, quelles coupes sont faites et pourquoi. Alors, il a un déclic, ce qu'il veut faire, c'est réaliser tous types de vidéos.

Premiers crash tests

En raison du Covid, Nassim Bissembo rentre en France en 2020. «À ce moment-là, je commence à faire quelques clips vidéo. On peut dire que c'est surtout des crash tests. Je m'entraîne et je découvre plein de choses et je me forme principalement tout seul grâce à des tutoriels en ligne», expose-t-il.

Puis, en 2022, il suit un stage d'acting lors duquel il rencontre de nombreux professionnels grâce à qui il développe ses compétences. L'année suivante, il crée avec un ami l'association Curial Studio, basée dans le 19^e arrondissement de Paris. «Chaque semaine, nous proposons

des ateliers de théâtre, d'acting, d'écriture mais aussi des productions plus ou moins longues», développe Nassim Bissembo.

Premier prix

En parallèle de l'association, le jeune gentillien continue ses productions personnelles jusqu'à proposer son court métrage «Les cités d'or» au Nikon Film Festival. Il raconte l'histoire d'un jeune acteur qui se filme dans sa cité pour auditionner à un rôle et qui est interrompu très fréquemment par son environnement – des jeunes qui le coupent, du bruit environnant – et qui finit par exploser face caméra. Sur environ 3000 vidéos proposées, sa production arrive dans les six cents premières.

«Par la suite, on m'a parlé du festival Le ConCourt du collectif Inspi qui se déroule à Garges-lès-Gonesse. J'ai envoyé mon court métrage un peu par hasard et au final j'ai reçu le prix de la révélation en 2024. Parmi les récompenses, j'ai pu être accompagné par le collectif dans la réalisation de mon second court métrage», ajoute Nassim Bissembo.

En juillet, Nassim Bissembo a présenté «Instable», sa seconde production, au festival Le ConCourt et a obtenu le prix du meilleur scénario. «Ce court métrage parle d'un jeune de cité prodige du dessin

qui, par manque de confiance en son talent, a de mauvaises fréquentations et ne choisit pas le meilleur chemin de vie. Je suis très fier de cette récompense», détaille le réalisateur.

Ces deux films ne sont pas encore accessibles en ligne car Nassim Bissembo prévoit de les proposer à d'autres festivals. Cependant, il organise fréquemment des projections à Gentilly qu'il annonce sur ses réseaux sociaux.

Productions futures

D'ici la fin de l'année, Nassim Bissembo prévoit de tourner au moins un autre court métrage à Gentilly. «Je me suis lié d'amitié avec des jeunes de la ville qui souvent participent à mes films. Avoir des jeunes investis dans le cinéma ça donne une autre image des cités et c'est ce que je veux défendre avec mes productions futures», se projette-t-il.

Outre la réalisation, Nassim Bissembo s'intéresse aussi au jeu d'acteur. Il a joué dans le court métrage «Des larmes sur le gant» de la Fédération du mieux vivre ensemble mais aussi passé quelques castings. Que ce soit derrière ou devant la caméra, il s'investit à 100 % dans tout ce qu'il entreprend.



**Avec la technologie d'aujourd'hui,
les possibilités sont infinies
pour réaliser nos rêves,
il faut saisir les opportunités. , ,**

Retrouvez le portrait vidéo de Nassim Bissembo sur les réseaux de la ville @ et f

Gentil'jardin Potirons et sol vivant



Samedi 11 octobre, l'association Gentil'jardin a organisé sa traditionnelle soupe au potiron. Concoctée grâce aux légumes qui ont poussé au sein même du jardin partagé, la soupe a attiré de nombreux Gentilléens qui se sont régaliés en cette journée d'automne ensoleillée. Ce même jour, la Fête du sol vivant, organisée par le Réseau compost citoyen, commençait en France. Gentil'jardin s'est associé à cet événement et a programmé différentes animations pour permettre aux usagers de découvrir le compost partagé grâce à des jeux, des fiches techniques et des initiations, mais aussi le paillage, lors de visites du jardin en petits groupes. L'association a été épaulée par le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre quant à l'animation des différents jeux autour de la gestion des biodéchets.

La tête dans le guidon Un travail de fond pour Gentilly

Les résultats du Baromètre vélo, une enquête à destination des cyclistes réalisée au printemps dernier auprès de 217 Gentilléens, confirment que des progrès sont attendus pour la qualité des déplacements à vélo. Comme encore trop de villes franciliennes pensées autour du logiciel voiture, Gentilly n'a obtenu que la note de « F ». Le bilan dont l'association La tête dans le guidon s'est chargé mentionne des axes peu sécurisés - comme le carrefour Mazagran, et des manques de stationnement près des gares et des commerces. Ces constats confirment la nécessité d'améliorer les continuités cyclables et d'adapter la voirie aux nouveaux usages. Dans ce cadre, la Ville, en lien avec l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB), la Métropole du Grand Paris et la Ville de Paris, a signé une convention de partenariat pour la requalification de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier (D50). Ce projet vise à renforcer la sécurité et le confort des circulations douces sur cet axe structurant du territoire. Par ailleurs, la mise en place d'un comité vélo associant les usagers, dont l'association La tête dans le guidon, a permis d'identifier des améliorations rapides à déployer localement. Enfin, l'arrivée prochaine de la ligne 7 du Vélopoltain, portée par la Métropole du Grand Paris, contribuera à mieux relier Gentilly au réseau cyclable régional.

Secours populaire Braderie de Noël

L'association propose une braderie de Noël le samedi 29 novembre de 14h à 18h au 56 rue Raymond-Lefebvre. Les dons sont à déposer à cette adresse jusqu'au 25 novembre, le mardi et le vendredi de 10h30 à 16h. Des jouets, jeux, vêtements adultes et enfants, livres, vaisselle, articles de puériculture, etc. seront disponibles à des prix très réduits. Les bénéfices financeront le goûter, le spectacle et les jouets de Noël des enfants des familles bénéficiaires du Secours populaire.

+ D'INFOS
09 55 04 74 51

Emmaüs La Friperie Solidaire ouvre une boutique

Après quelques jours d'ouverture pendant l'été, Emmaüs La Friperie Solidaire a officiellement ouvert ses portes à Gentilly. Située au 11 avenue Jean-Jaurès, cette boutique propose à tous des articles textiles et de décoration de seconde main, triés avec soin par ses salariés. Entrer dans cette boutique, c'est participer à la création d'emploi, à une action sociale et à la préservation de l'environnement. À l'échelle du département, 70 salariés sont en transition professionnelle dans les équipes de l'association chaque année. Ils sont formés à des métiers comme le tri textile, la vente ou encore la couture.

La boutique gentilléenne vient compléter une offre d'économie sociale et solidaire déjà existante sur le territoire, grâce à la ressourcerie La Mine. Elle est ouverte du mardi au samedi de 10h45 à 14h et de 15h à 19h. Sur place, il est possible de faire des achats mais aussi de déposer des dons qui seront revalorisés par la suite.



Balades contées

DU 15 NOVEMBRE

MERCREDI 5

Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Fête de l'ESS

En partenariat avec le Grand-Orly Seine Bièvre et l'association Les Cigales

📍 Salle des fêtes de la mairie, 17h-22h

LES 5 ET 19

Cyberespace

Formation multimédia

📍 Maison des familles, 9h30-11h30
► Entrée libre

LES 5, 8, 9, 26 ET 29

Culture

Programmation cinéma

📍 Le Lavoir Numérique
► Infos sur lavoirnumerique.fr

LES 5 ET 26

Culture

Balades contées

📍 Entre la Maison Doisneau et le Lavoir Numérique, 19h
► Entrée libre.
Réservation sur maisondoisneau.grandorlyseinebièvre.fr

LES 7 ET 21

Cyberespace

Formation multimédia

Salle du Chaperon vert, 15h-17h
► Entrée libre

MARDI 11

Commémoration

Armistice du 11 novembre 1918

📍 Carré militaire du cimetière, 10h30 et parvis de la mairie, 11h

LES 11, 18 ET 25

Cyberespace

Initiation à l'informatique

📍 Maison du Projet, 33 rue Danielle-Mitterrand, Arcueil, 9h30-11h30
► Inscription au 06 28 75 35 84 et sur cyberespace@ville-gentilly.fr

LES 12 ET 26

Cyberespace

Formation multimédia

📍 Salle du 162 Gabriel-Péri, 9h30-11h30
► Entrée libre

JEUDI 13

Seniors

Soirée Black & White

📍 Résidence autonomie de la Bièvre, 18h
► Tarif : 15€

VENDREDI 14

Enfance

Soirée jeux

📍 La ludothèque, 2 rue Jules-Ferry, 18H-22h
► Gratuit. Entrée libre

DU 14 AU 21

Festival

Les Écrans documentaires

📍 Le Lavoir Numérique
► Entrée libre sauf séances du soir (4€)
Programme sur www.lesecrandsdocumentaires.org

DU 14 AU 30

Vie citoyenne

Festival des solidarités

Voir page 12

► Programme sur www.ville-gentilly.fr

SAMEDI 15

Culture

Aide au projet de documentaire

📍 Le Lavoir Numérique, 10h-17h
► Infos sur lavoirnumerique.fr

Enfance

Éveil musical

📍 La médiathèque, 10h15 et 11h
Avec Nicolas Moreno et Michèle Courrier

► De 0 à 3 ans
► Sur réservation

DU 15 AU 21

Vie citoyenne

Semaine de lutte contre la discrimination

📍 Maison des familles et dans les quartiers
Exposition jusqu'au 28 à la MdF
► Programme sur www.ville-gentilly.fr

SORTONS !

MARDI 18

Seniors

Visite du musée de l'Air et de l'Espace

📍 Rdv parvis de la mairie, 13h
► Tarif : 12€

Conférence-débat

« Matières à penser : le textile dans l'art contemporain »

📍 La médiathèque, 19h30
Regards sur l'art. Par Haywon Forgione
👤 Tout public.
► Gratuit. Réservation au Service culturel ou à La médiathèque

MERCREDI 19

Cinéma

« Au cœur des volcans - Requiem pour Katia et Maurice Krafft »

📍 Le Lavoir Numérique, 14h30
Festival Les Écrans documentaires
👤 Dès 8 ans.
► Gratuit. Réservation au Service culturel

JEUDI 20

Vie citoyenne

Conseil municipal

📍 Salle des fêtes de la mairie, 20h30
► Retransmission audio en direct sur www.ville-gentilly.fr

SAMEDI 22

Enfance

Histoire de lire

📍 La médiathèque, 11h30
👤 Pour les 4-8 ans
► Entrée libre

LES 26 ET 29

Atelier

« La Mallapixels »

📍 La médiathèque, 14h-17h (le 26) et 10h-13h/14h-17h (le 29)
👤 Dès 8 ans
► Entrée libre

MERCREDI 26

Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS)

L'art de la récup

Le gaspillage alimentaire. Par le Syctom
📍 Marché du Chaperon vert, 14h

JEUDI 27

Santé

« Alimentation et bien-être »

📍 Salle du 162 Gabriel-Péri, 14h-15h30
Les rendez-vous de la santé
► Entrée libre

VENDREDI 28

Seniors

Les Rencontres Tournesol

📍 Salle des fêtes de la mairie, 9h
► Entrée libre

JUSQU'AU 29

Cycle thématique

« À l'ouvrage »

Expositions, ciné-goûter et ateliers sur le thème du textile dans différents lieux culturels.
👤 Adultes et enfants
► Programme sur www.ville-gentilly.fr



SAMEDI 29

Culture

Permanence de l'artothèque

📍 Service culturel, 10h-13h

Culture

Coups de cœur de La médiathèque

📍 La médiathèque, 10h30

Enfance

Journée internationale des droits de l'enfant

📍 Maison de l'enfance, 13h30-18h

DIMANCHE 30

Cinéma

« Robert Doisneau, le révolté du merveilleux »

📍 Le Lavoir Numérique, 16h
De Clémentine Deroudille
En partenariat avec le festival Les Écrans Documentaires
👤 Tout public
► Entrée libre



Le mois de l'ESS en partenariat avec le GOSB

NOVEMBRE

ÉCEMBRE

LUNDI 1^{er}

Seniors

Lancement des cafés de Noël

📍 Résidence autonomie de la Bièvre, 18h
► Tarif : 5€

MARDI 2

Cyberespace

Initiation à l'informatique

📍 Maison du Projet, 33 rue Danielle-Mitterrand, Arcueil, 9h30-11h30
► Inscription au 06 28 75 35 84 et sur cyberespace@ville-gentilly.fr

MERCREDI 3

Seniors

Sortie au cirque Bormann

📍 Rdv parvis de la mairie, 15h
► Tarif : 10€

LES 3 ET 6

Atelier

« La Mallapixels »

📍 La médiathèque, 14h-17h (le 3) et 10h-13h/14h-17h (le 6)
👤 Dès 8 ans
► Entrée libre

LES 3 ET 17

Cyberespace

Formation multimédia

📍 Maison des familles, 9h30-11h30
► Entrée libre

© Grand-Orly Seine Bièvre

LES 5 ET 19

Cyberespace

Formation multimédia

📍 Salle du Chaperon vert, 15h-17h
► Entrée libre

SAMEDI 6

Familles

Sortie de fin d'année

📍 Marché de Janvry (Essonne)
► Infos à la Maison des familles

Enfance

Éveil musical

📍 Bibliothèque du Chaperon vert, 9h15
Avec Nicolas Moreno et Michèle Courrier

👤 De 0 à 3 ans
► Sur réservation

Atelier

« Création d'un mobile »

📍 La médiathèque, 10h30-12h
👤 En famille

Enfance

Samedi ludique

📍 La ludothèque, 2 rue Jules-Ferry, 10h-13h et 14h-18h
► Gratuit. Entrée libre

LES 9 ET 10**Théâtre****< Seuil >**

- 📍 Maison des familles, 15h et 19h (le 9) et 16h30 (le 10)
- 📍 Cie Les grandes marées
- 👤 Dès 13 ans
- ▶ Gratuit. Réservation au Service culturel ou sur place

MERCREDI 10**Cyberespace****Formation multimédia**

- 📍 Salle du 162 Gabriel-Péri, 9h30-11h30
- ▶ Entrée libre

Enfance**Jeux de société**

- 📍 La médiathèque, 16h-18h
- 👤 Dès 5 ans
- ▶ Entrée libre

SAMEDI 13**Culture****Balades contées**

- 📍 Entre la Maison Doisneau et le Lavoir Numérique, 11h
- ▶ Entrée libre.
- Réservation sur maisondoisneau.grandorlyseineebievre.fr

Spectacle**< Va t'faire cuire un bœuf ! >**

- 📍 La médiathèque, 14h30 et 16h30
- Par Nathalie Loizeau. Cie L'Atelier des Songes
- 👤 Dès 7 ans
- ▶ Gratuit sur réservation

LES 13, 14, 17 ET 20**Culture****Programmation cinéma**

- 📍 Le Lavoir Numérique
- ▶ Infos sur lavoirnumerique.fr

LUNDI 15**Seniors****Visite du marché de Noël d'Amiens**

- 📍 Rdv parvis de la mairie, 13h
- ▶ Tarif : 3,90€

DU 15 AU 24**Commerce****Animations de Noël**

- 📍 Dans tous les quartiers
- ▶ Programme sur www.ville-gentilly.fr

JEUDI 18**Vie citoyenne****Conseil municipal**

- 📍 Salle des fêtes de la mairie, 20h30
- ▶ Retransmission audio en direct sur www.ville-gentilly.fr

SAMEDI 20**Enfance****Histoire de lire**

- 📍 La médiathèque, 11h30
- 👤 Pour les 4-8 ans
- ▶ Entrée libre

DU 20 DÉCEMBRE**AU 3 JANVIER****Atelier****< Confection de chaussettes de Noël >**

- 📍 La médiathèque
- 👤 Dès 6 ans
- ▶ Entrée libre

LUNDI 22**Seniors****Rencontre intergénérationnelle**

- 📍 Résidence autonomie de la Bièvre, 10h
- ▶ Gratuit

DU 22 DÉCEMBRE**AU 2 JANVIER****Jeunesse****Vacances du Point J**

- 📍 19 avenue Jean-Jaurès, 14h-17h
- 👤 Pour les 11-17 ans
- ▶ Sur inscription

JUSQU'AU 17 JANVIER**Exposition****< L'artothèque : artistes en création >**

- 📍 Service culturel

JUSQU'AU 15 FÉVRIER**Exposition****< Banlieue, territoire-fiction >**

- 📍 Le Lavoir Numérique

Exposition**< Robert Doisneau, Gentilly >**

- 📍 Maison Robert Doisneau



+ D'ÉVÉNEMENTS SUR
ville-gentilly.fr

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS**EN NOVEMBRE****SAMEDI 8****Sports****80 ans de l'USG**

- 📍 Salle des fêtes de la mairie, 18h30
- ▶ Contact : us.gentilly@wanadoo.fr

SAMEDI 15**Manga Mine****La Mine**

- 📍 2bis allée des Tanneurs, 11h-18h
- ▶ Contact : roxane@ressourcerie-la-mine.com

LES 15 ET 16**Spectacle****Plateau 31****< Mon théâtre >**

- 📍 31 rue Henri-Kleynhoff, 15h30
- ▶ Sur réservation au 06 74 53 22 07

LES 15 ET 29**Samedi sonore****La Mine**

- 📍 2bis allée des Tanneurs, 16h-18h
- ▶ Contact : roxane@ressourcerie-la-mine.com

VENDREDI 21**Performance****Le Générateur****< Dido's Lament : cérémonie pour un mirage >**

- 📍 16 rue Charles-Frerot, 20h
- ▶ Avec Hélio Volana
- ▶ Tarif : 10€
- Renseignements : 01 46 86 99 14 et www.legenerator.com

SAMEDI 29**Marché de Noël****La Mine**

- 📍 2bis allée des Tanneurs, 11h-18h
- ▶ Contact : roxane@ressourcerie-la-mine.com

Braderie de Noël**Secours populaire**

- 📍 56 rue Raymond-Lefebvre, 14h-18h

Contact : 09 55 04 74 51

▶ Voir page 24

EN DÉCEMBRE**SAMEDI 8****Performance****Le Générateur****< Les cosmonautes >**

- 📍 16 rue Charles-Frerot, 20h
- Avec David Noir
- Tarif : 10€
- ▶ Renseignements : 01 46 86 99 14 et www.legenerator.com

DU 4 AU 7**Spectacle****Plateau 31****< Bart & Balt >**

- 📍 31 rue Henri-Kleynhoff, 16h30-18h
- Mise en scène de Stéphanie Chévara
- ▶ Sur réservation au 06 74 53 22 07

SAMEDI 6**Conférence****Café des sciences****< Découvertes de civilisations en Amérique du Sud (rôle du Lidar) >**

- 📍 Cmac, 2 rue Jules-Ferry, 17h-19h
- ▶ Contact : 06 64 93 95 47 et annemarie.leseney@gmail.com

VENDREDI 12**Performance****Le Générateur****< Large retenue #3 >**

- 📍 16 rue Charles-Frerot, 20h
- ▶ Tarif : 8€
- Renseignements : 01 46 86 99 14 et www.legenerator.com

SAMEDI 13**Samedi sonore****La Mine**

- 📍 2bis allée des Tanneurs, 16h-18h
- ▶ Contact : roxane@ressourcerie-la-mine.com

LES 17 ET 18**Culture****Des ricochets sur les pavés****Opéra Apéro au Chap'**

- 📍 Quartier du Chaperon vert
- 👤 Tout public. Gratuit
- ▶ Renseignements : 06 25 15 39 15 et production@des-ricochets-sur-les-pavés.fr

► TRIBUNES



Élisabeth Husson-Lespinasse et Françoise Carteau
« Ensemble et engagé·es pour Gentilly »

Parti communiste français et apparentés, Gentilly à Gauche autrement, Parti de Gauche, personnalités indépendantes.
<https://m.facebook.com/EnsembleEtEngageesPourGentilly>

Pour le droit à la dignité des personnes en situation de handicap

Les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) constituent un pilier fondamental pour les personnes en situation de handicap et leurs familles : elles informent, accompagnent, évaluent les besoins et instruisent les demandes d'aides afin de permettre à chacune et chacun de vivre dignement et de participer pleinement à la vie sociale.

Pour compléter les dispositifs nationaux, ces Maisons disposent d'un fonds de compensation, destiné à réduire le reste à charge des bénéficiaires. Ce fonds finance essentiellement : les aides techniques (43 %), les fauteuils roulants (22 %), les aides auditives (18 %), les aménagements de logement (11 %) et les aménagements de véhicules (6 %).

En Île-de-France, ce dispositif représente chaque année une aide directe pour près de **2 000 personnes**. Jusqu'en 2024, la Région participait à ce financement à hauteur de **plus de 2 millions d'euros** par an, soit environ **15 %** du budget total des fonds de compensation dans la région. Concrètement, chaque MDPH francilienne percevait en moyenne 256 000 € par an pour soutenir les parcours de vie de leurs usagers.

La suppression de cette aide menace directement les moyens d'action des MDPH. Elle risque d'allonger les délais de traitement ou de limiter le nombre de bénéficiaires, alors même que les besoins ne cessent de croître. Ces fonds régionaux de compensation sont pourtant définis par la loi (article L. 146-5 du Code de l'action sociale et des familles) comme un instrument destiné à permettre aux personnes handicapées de faire face aux frais restants à leur charge après la PCH — mais « *dans la limite de leurs financements disponibles* ». Ce chevauchement fragilise la garantie d'un reste à charge calibré à 10 % des ressources de la personne.

À cela s'ajoute un autre recul : la réduction de **15 % des capacités d'accueil** des établissements de formation pour personnes en situation de handicap (ESRP, ESPO, UEROS). En Île-de-France, cela représenterait dès 2026 la suppression d'environ **315 places** de formation, privant de nombreux jeunes et adultes d'un accompagnement vers l'emploi.

Ces évolutions soulèvent une question de fond : quelle place notre société accorde-t-elle à la solidarité ? Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement de qualité, sans être exposées à la disparition d'aides essentielles à leur autonomie.

Le Conseil municipal a adopté un vœu demandant le rétablissement des financements régionaux en faveur des MDPH. Au-delà des chiffres, il s'agit d'affirmer une conviction simple : préserver ces moyens, c'est préserver l'égalité des droits et des chances, et garantir à chacun le droit de vivre dignement.

Marie-Jésus Labado

« Écologie solidaire »
Les Écologistes, France Insoumise, Génération-s



Les enjeux écologiques de nos marchés

Nous avons été appelés lors du dernier Conseil Municipal, à prendre acte du **rapport d'activité 2024 de l'entreprise EGS**, laquelle gère les marchés alimentaires pour le compte de la ville. Rappelons que la convention de délégation de service public liant cette dernière à l'entreprise depuis 2020, est venue à expiration le 31 mars 2025 et a été renouvelée pour une nouvelle période de cinq ans à compter du 1^{er} avril 2025. Des engagements forts sur le plan environnemental de la part du délégataire avaient été exigés par notre groupe lors de la Consultation de la Commission ad hoc au moment du renouvellement de la convention – engagements auxquels avait souscrit l'entreprise.

Or, il est flagrant que la mesure que nous considérons comme la plus emblématique parmi celles attendues de la part du délégataire – **la substitution des sacs en plastique par des sacs en papier - est restée lettre morte sept mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle convention**. Non seulement les emballages en plastique continuent à être utilisés par la quasi-totalité des commerçants mais, de plus, ceux-ci sont mis à disposition de la clientèle de manière discrétionnaire...

La gravité de la situation présente et annoncée, nous enjoint de participer, à notre niveau, à la réduction de la pollution plastique – enjeu mondial pour l'environnement, la vie marine, la santé humaine. **Chaque minute, 15 tonnes de déchets en plastique sont rejetées dans l'océan et lesdits déchets devraient tripler d'ici 2060**, selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. En août dernier une **conférence mondiale s'est tenue à Genève ayant réuni 179 pays**, avec pour objectif d'aboutir à un accord contraignant couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques. La conférence, noyée sous la pression des lobbys des pays pétroliers (le pétrole participant à la fabrication du plastique), **s'est soldée par un échec**. Notre ville peut-elle rester inerte face à une telle dérive, de tels dégâts environnementaux et sanitaires, sans assumer sa part de responsabilité ?

Notre groupe a également plaidé pour que **l'offre de fruits et légumes proposée sur les marchés soit élargie aux produits biologiques** et, de préférence, de proximité, aucun stand ne proposant une telle offre. Nous considérons, en effet, que **le droit à une alimentation saine doit être reconnu et soutenu par notre ville**. Ainsi que le soulignait une tribune parue dans le Monde du 4 octobre 2025 signée par trois chercheurs, « *pouvons-nous nous satisfaire que 8 millions d'entre nous soient en insécurité alimentaire, doivent réduire la quantité et la qualité de leurs aliments, accepter que les pathologies liées à l'alimentation prennent un tournant épidémiologique ? accepter un système agricole qui concourt à ce que 18 % des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté et que la pollution des terres et des champs s'étende...* ». « **La Sécurité sociale de l'alimentation** » portée par un collectif national et expérimentée par de nombreuses communes répond à ces enjeux planétaires auxquels notre ville a le devoir impérieux de répondre.



Benoît Crespin

« Bien Commun pour Gentilly »

Groupe d'opposition - collectif de citoyens engagés pour l'alternance en 2026
www.biencommunpourgentilly.fr

Ces tribunes sont placées sous l'entièvre responsabilité de leurs auteurs.
 Leur contenu ne peut être ni injurieux ni diffamatoire.

L'espoir renaît à Gentilly

Il y a quelques semaines, une femme, agent de la ville, traverse la rue pour nous dire l'urgence au sein des services et exprimer son espoir de voir la ville changer en mars prochain. Il y a quelques jours sur le marché, c'était une personne âgée qui nous a confié espérer que ce jour arrive. Encore plusieurs jeunes, soucieux de pouvoir profiter de la vie à Gentilly, nous le disent aussi. **Clairement, il se passe quelque chose.**

Vos attentes, nous les entendons et nous les défendons. En Conseil municipal évidemment, mais aussi dans l'espace public et dès que l'occasion se présente. Nous n'avons pas attendu les élections pour être présents à vos côtés.

Le temps est venu pour les Gentilléens de pouvoir devenir propriétaires à Gentilly, s'ils le souhaitent. Il faudra mettre fin à l'enfer fiscal qu'est devenu notre ville mais aussi permettre à ceux qui le souhaitent de devenir propriétaire de leur logement social. Ouvrant la porte à la transmission à leurs enfants.

Le temps est venu pour de nouvelles relations avec les bailleurs, pour mettre la priorité sur des réhabilitations concertées et un entretien régulier du patrimoine. Stop aux loyers qui augmentent sans raison, aux charges injustifiées et à la gestion catastrophique.

Le temps est venu de profiter d'une ville à l'attractivité commerciale retrouvée, où même le samedi après-midi, nous pouvons trouver le nécessaire à Gentilly, avoir tous les services que les habitants attendent, y compris issus de l'économie sociale et solidaire.

Le temps est venu d'un urbanisme harmonieux et laissant la place à la nature, mettant fin à 10 ans de propagande stérile. Plus d'empilement de projets sans cohérence, qui privilient les bureaux et empêchent les familles de s'installer à Gentilly. Nous voulons du beau et permettre à tous de se loger dans Gentilly dans des conditions décentes. Cela passe par le fait de redonner sa place à la nature en ville, vraiment. Avec **des mesures concrètes qui permettent de profiter de fraîcheur en été et de lutter contre le dérèglement climatique**. Cette nature en ville, il faut se donner les moyens de l'entretenir et de la faire respecter.

Le temps est venu pour une police municipale qui soit là au quotidien, aux côtés des habitants et qui facilite le travail de la police nationale et de la justice, qui protège les plus vulnérables et apaise les tensions.

Vos témoignages de soutien montrent votre confiance. Elle est le fruit des victoires obtenues au cours de ce mandat à votre service : la mise en place de la vidéoprotection, la mutuelle communale que nous étions les seuls à défendre en 2020 ou encore le doublement des moyens alloués à la propriété.

Votre confiance nous honore et nous oblige.

En mars prochain, nous aurons à choisir l'équipe qui dirigera cette ville pour les prochaines années. En 2020, **vous étiez 53 % à vouloir une autre équipe que la municipalité actuelle**, la seule division a prolongé le bail de cette municipalité rejetée par les Gentilléens. En 2026, nous serons au rendez-vous. L'alternance est en route.

Dans chaque numéro de **Vivre à Gentilly**, retrouvez ici le résumé des interventions des groupes lors des derniers conseils municipaux

► Groupe Ensemble et engagé·es pour Gentilly

Le groupe Ensemble et engagé·es a émis un avis défavorable à la mise en vente par LOGIREP de 42 logements sociaux situés au 1 allée du Parc et au 162 rue Gabriel Péri.

Car cette opération entraînerait une diminution de l'offre locative pour les ménages à revenus modestes. Des garanties sont nécessaires pour préserver les droits et la stabilité des locataires actuels. Nous déplorons l'absence de concertation préalable avec les autorités et parties prenantes et appelons donc le bailleur à réévaluer la proposition, en privilégiant le maintien et le développement du parc social dans le respect de la solidarité et de la cohésion sociale.

Au Conseil municipal du 16/10/2025, le groupe de la majorité a voté pour à 25 voix et le groupe de l'opposition n'a pas pris part au vote.

► Groupe Écologie solidaire

Nous avons été appelés à délibérer afin d'autoriser le Maire à signer quatre marchés publics. Était précisée pour chaque marché, **la pondération (nombre de points) des critères utilisés pour le classement des entreprises** ayant répondu à l'appel d'offres.

Or, la mise en parallèle de la pondération du critère prix avec celle de la performance environnementale, montre que le critère prix est très prépondérant dans l'attribution des marchés, la valeur environnementale n'étant prise en compte que pour une part minime. Nous avons, une fois encore, appellé notre ville à se départir de l'orientation privilégiée du « moins disant » et à s'engager résolument dans les exigences dictées par sa **Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)**.

► Groupe Bien commun pour Gentilly

POUR : le doublement des moyens de propriété dans la commune par une externalisation. À la veille des élections, nous ne sommes pas dupes mais la ville en a besoin.

POUR : la vente du patrimoine de LOGIREP, s'il s'agit de permettre aux locataires de devenir propriétaires. Nous avons dénoncé l'état d'abandon du 162 et la situation d'habitants contraints à la résignation.

POUR : la reconduction, même non revue et sur des critères flous, de la subvention à l'USG. L'association a déjà perdu un an de subventions sur ce mandat. Le sport et les associations doivent être mieux soutenues.



FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

DU 14 AU 30 NOVEMBRE 2025

ENTRÉE LIBRE

ENVIRONNEMENT

ET DROITS

DES PEUPLES



INFORMATIONS

Pôle Relations internationales
tél. 01 47 40 58 58
relationsinternationales@ville-gentilly.fr

PROGRAMME DÉTAILLÉ

disponible dans les points d'accueil municipaux
et sur www.ville-gentilly.fr

PROPOSÉS PAR
LA VILLE DE GENTILLY
ET LES ASSOCIATIONS
LOCALES



ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS
PROJECTIONS, EXPOS, DÉBATS...

► LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

STANDARD MAIRIE ► 01 47 40 58 58

Les élu.es vous reçoivent sur rendez-vous.



Fatah Aggoune
Maire



Marie Jay
1^{ère} adjointe au maire
Jeunesse, enfance, politiques d'égalité femmes/hommes, formalités-population, bâtiments publics et relations avec le territoire



David Allais
2^e adjoint au maire
Culture, communication, solidarité internationale, relations publiques et vie associative



Isabelle Vilata
3^e adjointe au maire
Politiques sociales et de santé, solidarité, retraités, petite enfance et commerce



Franck Bombled
4^e adjoint au maire
Dialogue social, sport, informatique, administration générale et personnel communal



Olga Alita
5^e adjointe au maire
Logement, habitat, parcours résidentiel, comité local pour le logement autonome des jeunes



Patrick Mokhbi
6^e adjoint au maire
Cadre de vie (propriété, espaces verts et voirie communale), espaces publics, sécurité et tranquillité publique, patrimoine urbain et végétal, transition écologique



Elisabeth Husson-Lespinasse
7^e adjointe au maire
Démocratie locale, vie des quartiers, politique de la ville, parentalité, restauration scolaire, enseignement, travail de mémoire



Antoine Pelletier
8^e adjoint au maire
Finances et budget communal, eau potable et milieux aquatiques



Françoise Carteau
9^e adjointe au maire
Développement économique, emploi, économie sociale et solidaire, économie circulaire, insertion, droit des étrangers

► **Mathilde Panot**
Députée 10^e circonscription
Sur rendez-vous du mer.
au sam. en permanence
parlementaire à Ivry-sur-Seine
01 07 89 27 77 96
✉ mathilde.panot@
assemblee-nationale.fr

► **Sophie Taillé-Polian**
Députée 11^e circonscription
Sur RDV 01 82 39 09 01
✉ sophie.taille-polian@
assemblee-nationale.fr

► **Fatiha Aggoune**
Conseillère départementale
En mairie de Gentilly
Sur RDV 01 43 99 70 44
✉ fatiha.aggoune@valdemarne.fr

► **Ibrahim Traoré**
Conseiller départemental
En mairie de Gentilly
Sur RDV 01 43 99 70 22
✉ ibrahima.traore@valdemarne.fr

Pascal Savoldelli
Sénateur
Sur RDV 01 42 34 36 34
✉ p.savoldelli@senat.fr

VIE PRATIQUE ◀

PERMANENCES

Aide / Droit

Caisse d'allocations familiales

Passage Albert-Thomas
Sur rdv le lundi : 8h30-12h/13h30-16h30
(sauf vacances scolaires) au 32 30

CIDFF94 - Aide aux victimes

19, rue du Val-de-Marne
Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30 (sur RDV)
01 47 40 58 73

Droit des étrangers

14, place Henri-Barbusse
Sur RDV le 2^e mardi du mois (17h-19h)
01 47 40 58 58

Maison de la Justice et du Droit

65 rue Jean-Jaurès, Villejuif
Sur RDV le jeudi : 14h-17h
01 43 90 25 25

Permanence départementale

Passage Albert-Thomas (Service retraités)
Sur RDV le mercredi (14h-17h)
au 39 94 ou valdemarne.fr

Logement

ADIL 94 - informations sur le logement
19, rue du Val-de-Marne
2^e mercredi du mois : 9h-12h (sur RDV)
4^e mercredi du mois : 15h-18h
01 47 50 48 27/99

Codal Pact

Aide pour tous travaux d'amélioration de l'habitat. Permanence téléphonique uniquement : 9h-12h - 01 71 33 17 17

Urbanisme / Environnement

Architecte conseil du CAUE
19, rue du Val-de-Marne
Sur RDV le mardi : 14h-17h - 01 47 40 58 26

DÉCHETS

Déchèterie de la Poterne des Peupliers
8, rue Jacques-Destrées (de 9h30 à 19h)
75013 Paris - 01 53 94 15 30

Déchèteries mobiles

Place Marcel-Cachin, Gentilly,
2^e et 4^e samedis du mois : 15h-19h
Plus de déchèteries sur
www.grandorlyseinebievre.fr

Objets encombrants des particuliers

Pour les particuliers en petits collectifs et en pavillon, le ramassage des encombrants se fait sur rendez-vous au 01 78 18 22 23 ou sur le site et l'application mobile du Grand Orly Seine Bièvre (www.grandorlyseinebievre.fr).

Pour les secteurs « Grands collectifs », les encombrants sont collectés tous les jeudis à partir de 9h.

ÉTAT CIVIL DU 26 AOÛT AU 20 OCTOBRE

NAISSANCES

- Ewen COTTY • Niama DEH • Gabriel RUAUD • Lina YAHİ

MARIAGES

- Hakim BEN SADA et Nassima REZZOUK
- Vincent BITAUD et Clotilde RENAUDIN
- Said GHOLAMI et Sarah BOUMEDINE

La publication des actes d'état-civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées. Pour plus d'informations contacter le Service Formalités/Population.

NUMÉROS UTILES

Accueil Mairie: 01 47 40 58 58

Police-sécours: 17

Pompiers: 18

Samu: 15

Samu Social: 115

Violences conjugales: 39 19

Allo enfance en danger: 119 (24 h /24)

Fourrière animale: 01 47 40 58 73

PHARMACIES DE GARDE

Pour retrouver la liste des pharmacies de garde, vous devez désormais vous reporter sur le site monpharmacien-idf.fr

Jeu

Cherche et trouve !

Les trois icônes ci-dessous sont cachées dans le Vivre à Gentilly. Feuillette le magazine et tente de les retrouver. Attention, leur couleur peut changer !



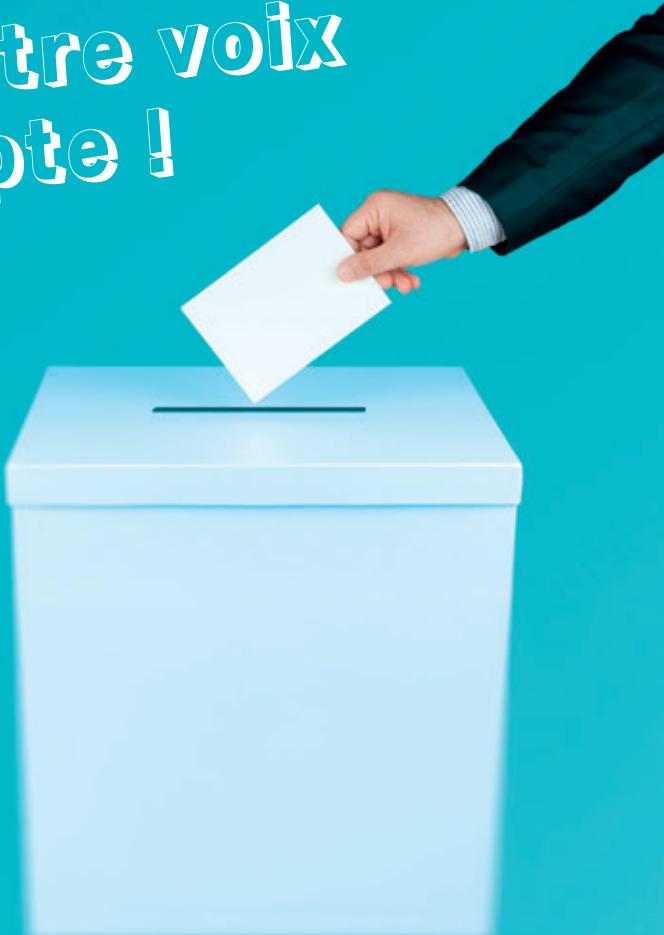
Solution du numéro précédent : p.7-p.12-p.20

Élections municipales 15 et 22 mars 2026

POUR VOTER IL FAUT S'INSCRIRE sur les listes électorales



N'attendez-pas,
votre voix
compte !



AVANT LE 4 FÉVRIER 2026
sur service-public.gouv.fr

AVANT LE 6 FÉVRIER
en mairie 01 47 40 58 08